

Droit

DES ETUDES A L'EMPLOI

DOCUMENT RÉALISÉ PAR LA CIOSUP

CONSEIL AUX ENTREPRISES - RESSOURCES HUMAINES
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT LOCAL
INFORMATIQUE - INTERNET - MULTIMÉDIA
MÉDIAS COMMUNICATION
MÉTIERS JURIDIQUES
SOCIAL - SANTÉ
JUSTICE
TOURISME
CULTURE
COMMERCE
ASSURANCES
IMMOBILIER
BANQUE - FINANCES
TRANSPORTS - LOGISTIQUE
ENSEIGNEMENT - FORMATION - RECHERCHE
MANAGEMENT D'ENTREPRISE - FONCTIONS ADMINISTRATIVES

upmf
Grenoble

Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines

Des études à l'emploi en Droit : mode d'emploi

Ce document a pour objectif de donner des pistes qu'il appartiendra à l'utilisateur d'explorer. Il indique des possibilités en fonction d'intérêts et non en fonction de statistiques d'insertion professionnelle.

Les informations contenues dans cette brochure ne sont pas exhaustives et elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Ce document permet de visualiser des possibilités de formations essentiellement universitaires et des secteurs d'activité susceptibles d'intéresser un étudiant à différentes étapes de ses études.

Chaque page présentant un secteur d'activité se découpe en trois parties :

1) des exemples de formations accessibles à différents niveaux, en relation avec le secteur professionnel traité (attention : dans ce document, nous donnons des exemples de Master 2 qui nécessitent la plupart du temps le passage par le Master 1 correspondant dans la même Université.)

2) le secteur d'activité divisé en sous secteurs et des organismes dans lesquels une insertion professionnelle est envisageable

3) quelques exemples de métiers en rapport avec le secteur professionnel

ATTENTION!

L'entrée dans une formation professionnelle est toujours sélective. Elle peut nécessiter une préparation spécifique, l'obtention d'un concours, la sélection sur dossier suivie parfois d'un entretien avec un jury. L'entrée dans certaines formations généralistes (IEP, Master...) peut également être sélective.

Par ailleurs et dans tous les cas : stages, choix du sujet des mémoires et des travaux universitaires, activités de loisir et associatives et emplois étudiants favorisent l'accès à ces formations. Ils sont des passerelles nécessaires pour aller de la formation universitaire à une démarche professionnelle.

La plupart des emplois sont accessibles dans différents types d'entreprises ou secteurs d'activité (par exemple un chargé de communication peut exercer dans une agence de communication ou dans le service communication d'une entreprise, d'une mairie, d'une association...).

EXEMPLES DE
FORMATIONS

SECTEURS D'ACTIVITÉ
ET ORGANISMES
EMPLOYEURS

EXEMPLES DE
MÉTIER ET
DE FONCTIONS

COMMERCE
p 16

**ENSEIGNEMENT
FORMATION
RECHERCHE**
p 15

**MEDIAS
COMMUNICATION**
p 18

ASSURANCES
p 7

**INFORMATIQUE
INTERNET
MULTIMEDIA**
p 20

**METIERS
JURIDIQUES**
p 6

TOURISME
p 11

**BANQUE
FINANCE**
p 9

**SOCIAL
SANTE**
p 10

**DOMAINES
D'ACTIVITE
POSSIBLES AVEC
DES ETUDES DE
DROIT**

CULTURE
p 12

**TRANSPORTS
LOGISTIQUE**
p 17

IMMOBILIER
p 8

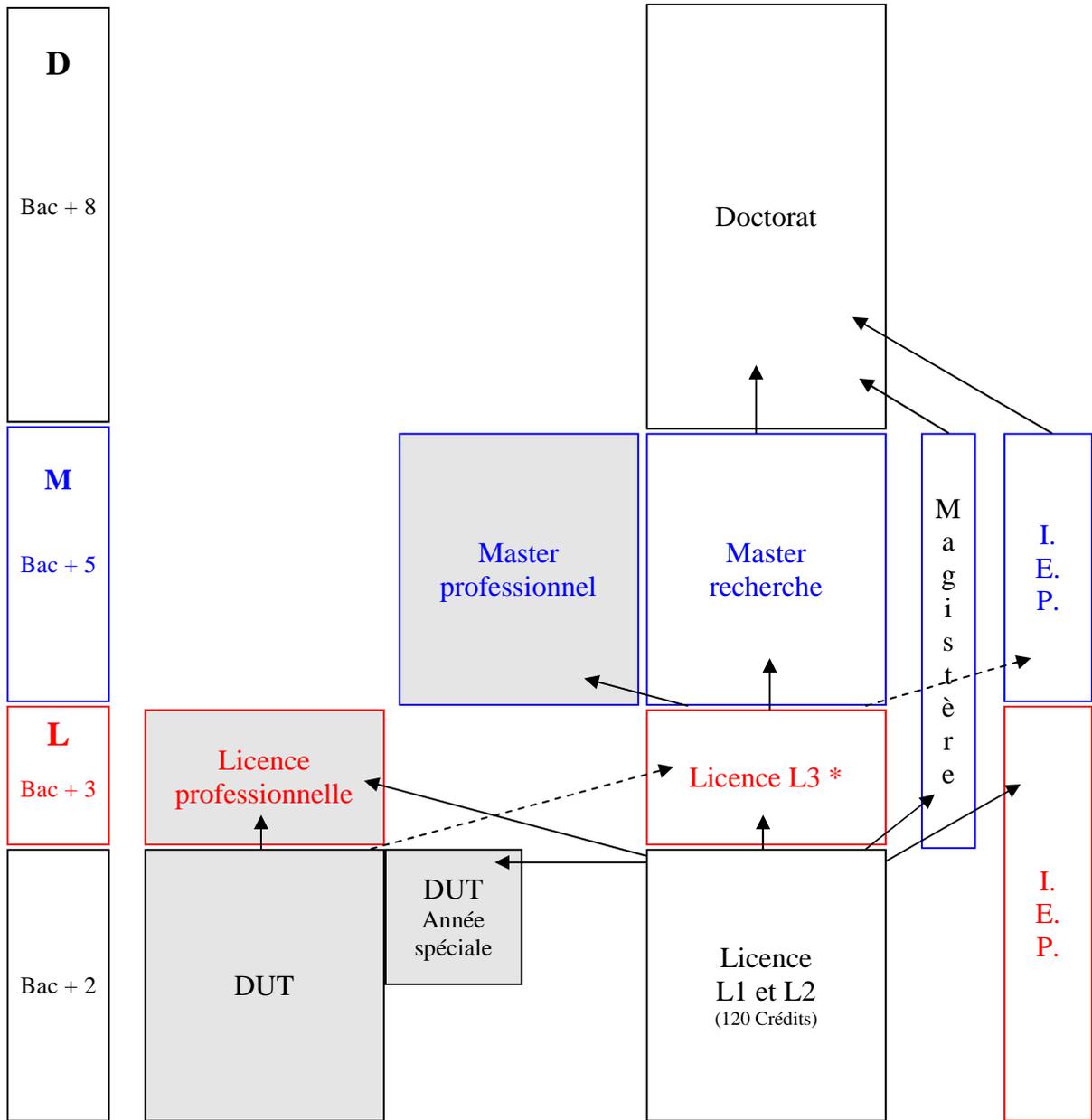
**URBANISME
AMENAGEMENT
DEVELOPPEMENT LOCAL**
p 19

**MANAGEMENT
D'ENTREPRISE
& FONCTIONS
ADMINISTRATIVES**
p 13

JUSTICE
p 5

**CONSEIL AUX
ENTREPRISES &
RESSOURCES HUMAINES**
p 14

SCHEMA DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES ACCESSIBLES APRES AU MINIMUM 2 ANNEES DE LICENCE



Formations généralistes



Formations professionnelles

* Certaines licences peuvent proposer une approche professionnelle

LES PRINCIPALES FORMATIONS DE L'UPMF ACCESSIBLES A PARTIR DES ETUDES DE DROIT APRÈS VALIDATION D'ÉTUDES OU SÉLECTION

M Bac + 5	<u>Masters professionnels :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mention Droit privé - 5 spécialités - Mention Droit public - 3 spécialités - Mention Etudes internationales et européennes - 3 spécialités - Mention Science politique : Politiques publiques et changement social (IEP) - 5 spécialités : Ingénierie juridique et financière / Villes, territoires, solidarités / Développement et expertise de l'économie sociale / Direction de projets culturels / Politiques publiques de santé - Mention Management (IAE) - 5 spécialités : Management stratégique des ressources humaines / Entrepreneurat et conseil aux PME / Administration des entreprises / Manager international / Management stratégique des achats - Mention Finance, spécialité Gestion de patrimoine (IAE) - Mention Marketing, spécialité Vente (IAE) - Mention Sciences du territoire (IUG) - 4 spécialités : Urbanisme et projet urbain / Urbanisme, habitat et coopération internationale / Conduite de projets de développement territorial / Maîtrise d'ouvrage et management du patrimoine bâti - Double compétence : informatique et sciences sociales 	<u>Masters recherche (spécialités) :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mention Droit privé - 2 spécialités : Droit pénal et sciences criminelles / Droit privé approfondi - Mention Droit public - 3 spécialités : Administration publique, droit et développement territorial / Droit public approfondi / Histoire, théorie et pratique des droits de l'homme - Mention Etudes internationales et européennes - 3 spécialités : Droit international et européen / Sécurité internationale et défense / Science politique de l'Union européenne - Mention Sciences du territoire - 2 spécialités : Ville, territoires et durabilité / Tourisme durable et dynamiques territoriales - Mention Management - 2 spécialités : Management stratégique des ressources humaines / Entrepreneurat et conseil aux PME
L Bac + 3	<u>Licences professionnelles :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Droit et opérations immobilières - Assurance, banque, finance - 2 spécialités - Commerce et distribution - DISTECH - Gestion et marketing du secteur vitivinicole - Gestion des ressources humaines et paie - Métiers de l'emploi et de la formation - Coordonnateur de projets territoriaux - Métiers de l'emploi et de la formation - Management des collectivités territoriales - Développement de la TPE - Coordonnateur de projets territoriaux 	<u>Licence L3 :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Management et gestion des entreprises - Sciences de l'éducation
Bac + 2	<u>DUT année spéciale :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des entreprises et des administrations, option Petites et moyennes organisations (IUT Valence) - Techniques de commercialisation - Information communication, option Métiers du livre et du patrimoine / option Gestion de l'information et du document dans les organisations 	

Les **formations en gras** sont celles proposées par le département de Droit.

Ces formations nécessitent un intérêt marqué pour le champ professionnel visé et le choix au cours de la licence, dans certains cas, d'options en relation avec la formation envisagée ainsi que des compétences spécifiques et une ou plusieurs expériences professionnelles dans le domaine concerné.

Exemples de métiers :

- **Greffier des services judiciaires** : Nommé auprès d'une juridiction, il gère les dossiers pour les magistrats. En bon secrétaire, il enregistre les affaires, rédige les actes et assemble les pièces. A lui aussi de prévenir les différentes parties des dates d'audience. Sa principale tâche consiste à authentifier les décisions de justice. Présent à toutes les étapes de la procédure, ce fonctionnaire de justice est le garant des arbitrages. Il retranscrit officiellement des débats lors d'un procès, note les déclarations des uns et des autres à la demande des avocats ou des magistrats. C'est lui également qui rédige les arrêts du tribunal et dresse les procès-verbaux.

- **Greffier en chef** : Il est le chef administratif du tribunal. Il est chargé de l'affectation des personnels, participe à l'élaboration du budget, en assure l'exécution et veille à la gestion du matériel, des locaux et de l'équipement. Il coordonne le travail des différents services. Il est le conservateur des minutes (originaux des jugements) et veille à la bonne tenue des casiers judiciaires.

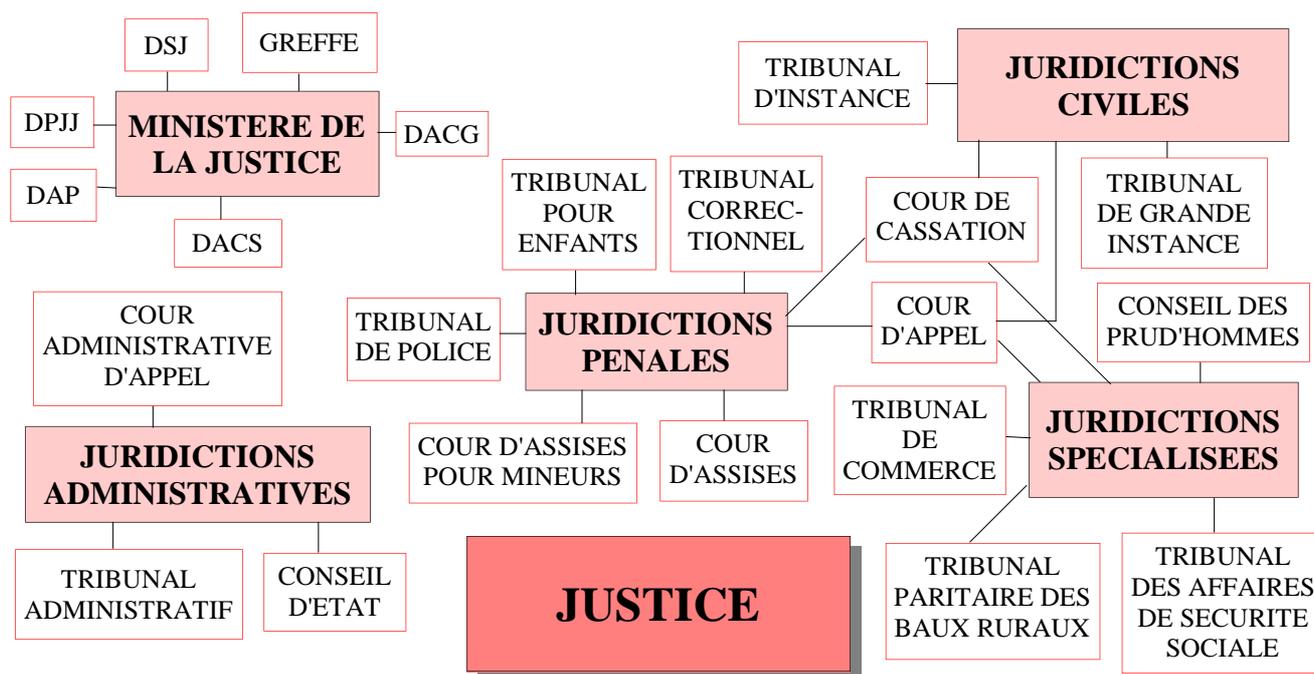
- **Magistrat (juges)** : On distingue deux catégories de magistrats : les magistrats "du parquet" (procureurs ou substituts) qui sont placés sous l'autorité du garde des Sceaux et qui engagent des poursuites à l'encontre de ceux qui enfreignent la loi. Les magistrats "du siège", quant à eux, sont indépendants et portent le nom de juges parce qu'ils rendent des jugements sur les litiges qui leur sont soumis. On distingue plusieurs types de juges : d'instance, aux affaires familiales, d'application des peines, des enfants... qui ont tous des missions spécifiques. Ils doivent suivre une formation à L'ENM. Les juges administratifs, énarques pour la plupart, sont quant à eux nommés.

- **Substitut du procureur** : Ce magistrat du parquet assiste le procureur de la République pour défendre l'intérêt public. Il intervient tout au long du processus judiciaire. Il dirige l'action de la police judiciaire dans le cadre d'une enquête. En matière pénale, il est le destinataire de toutes les plaintes. C'est lui qui décide de donner suite à une affaire. Lors du procès, il devient le représentant de la société et demande, en fin de réquisitoire, une peine pour l'accusé. Après la condamnation, il assure l'exécution de la peine. Mais son rôle ne se limite pas à la répression : il veille aussi au maintien du tissu économique et social en saisissant le tribunal de commerce si une entreprise se trouve en difficulté, il contribue à défendre les administrés en participant aux réunions des administrations (environnement, équipement, transport...), il donne voix aux victimes dans les conseils communaux et départementaux de prévention de la délinquance.

- **Educateur à la PJJ** : Il intervient sur décision du juge des enfants auprès des jeunes en danger, qu'ils soient auteurs de délits ou victimes. Il est chargé de les accompagner, de les conseiller et de les aider à surmonter leurs difficultés.

- **Conseiller d'insertion et de probation** : Il est chargé de l'aide à la réinsertion sociale des détenus. Il a pour tâche de prévenir la désocialisation liée à l'emprisonnement, de veiller au maintien des liens sociaux et familiaux de la personne incarcérée. Comme conseiller de probation, il peut servir de relais avec un condamné laissé en liberté conditionnelle ou en sursis.

- **Assistant de justice** : Il est le bras droit du magistrat qui lui délègue certains travaux préparatoires : recherches documentaires, notamment des cas de jurisprudence, pour l'aider à rendre les arrêts de justice. Il n'a pas de pouvoir juridictionnel. Il rédige des notes de synthèse alimentant les dossiers d'instruction ainsi que des projets de décisions sur les affaires en cours, selon les indications du magistrat. Les assistants de justice sont recrutés par contrat pour 2 ans, renouvelable une fois. Ce sont souvent des candidats à l'ENM.



Exemples de formations :

Ecoles spécialisées :

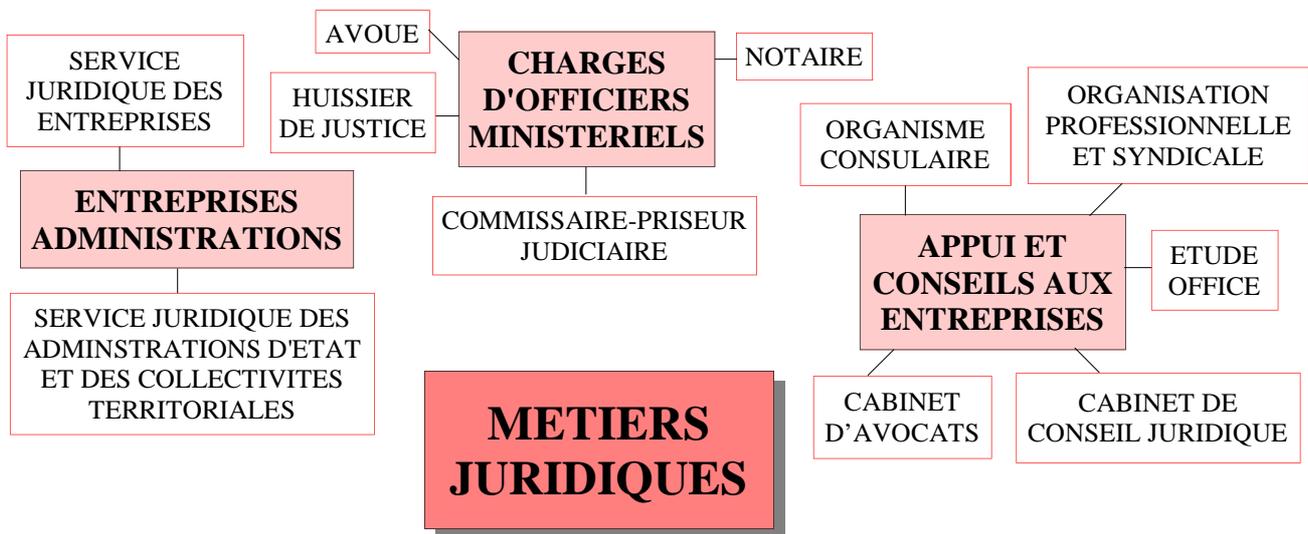
- E.N.G.
- E.N.M.
- E.N.A.P.
- C.R.F.P.A.
- E.F.B.

Master professionnel et Master recherche :

Nombreuses spécialités permettant d'accéder aux écoles de formation pour ces professions

Exemples de métiers :

- **Juriste d'entreprise** : Sa mission consiste à défendre les intérêts de l'entreprise pour laquelle il travaille et à assurer sa sécurité juridique. Il ne se contente pas de vérifier la légalité des contrats, il est associé à leur élaboration et participe ainsi aux négociations commerciales. Il intervient également dans le règlement des litiges que l'entreprise peut rencontrer et veille au respect de la législation à l'intérieur de l'entreprise. Il intervient en tant que conseil pour toutes les décisions ayant une implication juridique.
- **Avoué** : Il exerce uniquement en matière civile. Il intervient lorsqu'un plaideur fait appel d'une décision de justice devant la cour d'appel. Il est chargé de faire tous les actes nécessaires à la procédure (assignation, signification d'arrêt...) et de faire connaître les prétentions de son client. Il n'a pas de clientèle propre. Pour exercer, il doit acheter une charge avec l'accord du Ministère de la Justice.
- **Huissier de justice** : Il a, comme officier ministériel, le monopole de l'exécution des décisions de justice et des actes notariés. Il est chargé de signifier les actes de procédure (jugement de divorce, mise en demeure de payer...) et de procéder à l'exécution forcée des titres exécutoires, notamment des décisions de justice (saisies, expulsions...). Il peut également jouer un rôle de conseil en matière juridique auprès des entreprises. Il peut exercer seul, lorsqu'il est titulaire d'un office, ou au sein d'une société civile professionnelle.
- **Notaire** : C'est un officier ministériel nommé sur un office notarial. Il achète sa charge. Il reçoit tous les actes (contrat de mariage, de vente ou d'achat d'un bien immobilier...) auxquels on souhaite donner un caractère d'authenticité, les conserve et en délivre des copies à qui de droit. Il conseille les familles et les entreprises sur les règles juridiques à respecter et sur la portée de leurs engagements.
- **Clerc de notaire** : Il prépare, rédige, effectue des recherches et fait authentifier les actes notariés (achats, ventes, successions, donations...).
- **Avocat** : Il présente et défend les particuliers engagés dans un procès, qu'il s'agisse d'affaires civiles (divorces, successions...) ou pénales (vols, crimes...). Il entend son client (personnes, collectivités locales, entreprises, associations), l'assiste chez le juge et le défend lors du procès. Il intervient également pour conseiller et prévenir.
- **Administrateur judiciaire et mandataire de justice** : Ils agissent sous le contrôle des tribunaux de commerce, pour résoudre les problèmes d'entreprises en difficulté. L'administrateur judiciaire doit trouver les moyens de sauver les entreprises en limitant les licenciements tandis que le mandataire de justice représente, tout au long de la procédure, les intérêts des créanciers de l'entreprise.



Exemples de formations :

IUT année spéciale :

- Carrières juridiques (Perpignan à Narbonne)

- C.F.P.N.
- E.N.P.
- C.R.F.P.A.

Licence professionnelle :

- Activités juridiques, spécialité Assistant juridique (Montpellier I)
- Activités juridiques, spécialité Métiers du notariat (Caen)
- Activités juridiques, spécialité Droit de l'immobilier (Perpignan)
- Activités juridiques, spécialité Marchés publics - métiers de l'achat public (Orléans à Châteauroux)
- Activités juridiques, spécialité entreprises et cabinets d'affaires : assistance juridique (Artois à Douai)
- Etc.

Master professionnel (mentions et spécialités) :

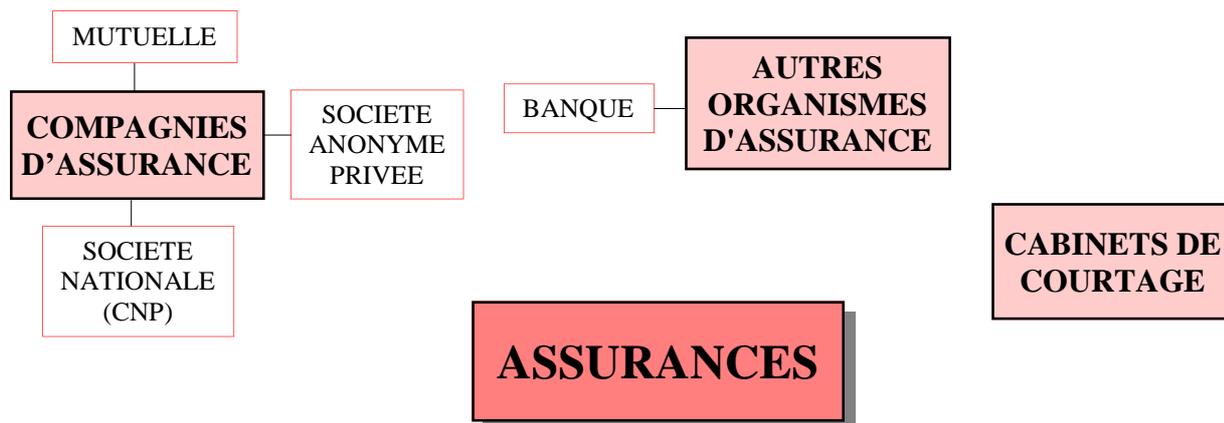
- Mention Droit privé, spécialité Droit notarial (Grenoble II)
- Mention Droit public, spécialité Marchés publics (Lyon III)
- Mention Droit public, spécialité Droit public des affaires (Lyon III)
- Mention Science politique, spécialité Affaires internationales (Aix-Marseille III)
- Mention Droit des affaires, spécialité Fusions, acquisitions et financement (Evry)
- Mention Droit privé, spécialité Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies / spécialité Droit des entreprises, juristes - conseils d'affaires (Grenoble II)
- Mention Droit privé, spécialité Gestion des contentieux (Nice)
- Etc.

Masters recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Droit public, spécialité Administration publique, droit et développement territorial / spécialité Droit public approfondi (Grenoble II)
- Mention Droit des affaires, spécialité Droit approfondi de l'entreprise (Lyon III)
- Mention Etudes internationales et européennes, spécialité Sécurité internationale et défense (Grenoble II)
- Mention Droit de la santé, spécialité Droit privé et public de la santé (Aix-Marseille III)
- Etc.

Exemples de métiers :

- **Rédacteur d'assurance** : Dans les services administratifs des sociétés d'assurances, les rédacteurs sont chargés de l'ouverture, de l'instruction et du règlement des dossiers. Ils peuvent avoir une fonction production (établir et gérer les contrats d'assurance), règlement (intervention après un dommage subi par l'assuré) ou contentieux (traitement des dossiers litigieux pouvant avoir des suites judiciaires). En général, ils n'ont pas de contact direct avec les assurés.
- **Agent général d'assurance** : C'est une profession libérale. Il représente en général une seule compagnie d'assurances qui lui concède une exclusivité de représentation dans une circonscription géographique donnée. Il est mandataire de sa compagnie à qui appartient le portefeuille de clients. Il gère les contrats d'assurances, encaisse les cotisations, développe le placement des produits d'assurances auprès de la clientèle.
- **Courtier d'assurance** : C'est un commerçant. Il est mandaté par son client, particulier et / ou entreprise pour rechercher le meilleur produit d'assurance, au meilleur prix auprès des compagnies d'assurances de son choix.
- **Analyste financier** : Voir secteur Banque - Finance.
- **Actuaire** : C'est un spécialiste des mathématiques appliquées à la prévision des risques financiers et industriels. Il estime un risque, évalue son coût et établit une tarification pour sa couverture. Dans les sociétés d'assurances, les organismes de retraite et de prévoyance, il établit le montant des cotisations à appliquer pour chaque catégorie de contrat en prenant soin d'"assurer" la rentabilité du produit pour sa compagnie.
- **Conseiller commercial en assurance** : Il participe à la réalisation des objectifs commerciaux de l'entreprise d'assurances. Il reçoit le client, évalue ses besoins, le conseille et lui vend des produits standards de son groupe. Il peut aussi assurer le montage technique et administratif des contrats ou régler des sinistres simples. Enfin, il peut être amené à prospecter par démarchage une clientèle potentielle.
- **Souscripteur** : C'est lui qui décide si sa compagnie accepte ou non d'assurer un risque à partir des éléments fournis par l'inspecteur vérificateur. S'il accepte, il devra déterminer les conditions de la garantie et le tarif applicable.
- **Inspecteur vérificateur** : Avant d'assurer un client, il vérifie et apprécie les risques concernant des bâtiments, des matériels... Au fait des évolutions technologiques, il préconise des mesures de sécurité et de prévention.



Exemples de formations :

Licence professionnelle :

- Assurance, banque, finance, spécialité Assurance et gestion de patrimoine (Chambéry à Annecy)
- Assurance, banque, finance, spécialité Bancassurance (Toulon)
- Assurance, banque, finance, spécialité Assurance et gestion des sinistres (Amiens à Laon)
- Assurance, banque, finance, spécialité Vente d'assurances de personnes (Caen à Lisieux)
- Assurance, banque, finance, spécialité Gestion juridique des contrats d'assurance (Paris II)
- Assurance, banque, finance, spécialité Assurance et gestion de patrimoine (Savoie, Annecy)
- Etc.

Master professionnel (mentions et spécialités):

- Mention Droit patrimonial, immobilier et notarial, spécialité Droit et métiers des assurances (Aix-Marseille III)
- Mention Droit des affaires, spécialité Droit des assurances (Lyon III)
- Mention Finance, spécialité Assurance et gestion du risque (Paris IX)
- Mention Droit privé, spécialité Assurance et épargne (Poitiers)
- Mention Gestion et administration publiques, spécialité Gestion des organismes de protection et d'assurance sociales (Nantes)
- Mention Droit privé, spécialité Assurances (Paris II)
- Etc.

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Droit patrimonial, immobilier et notarial, spécialité Droit de la responsabilité et des assurances (Aix-Marseille III)

Exemples de métiers :

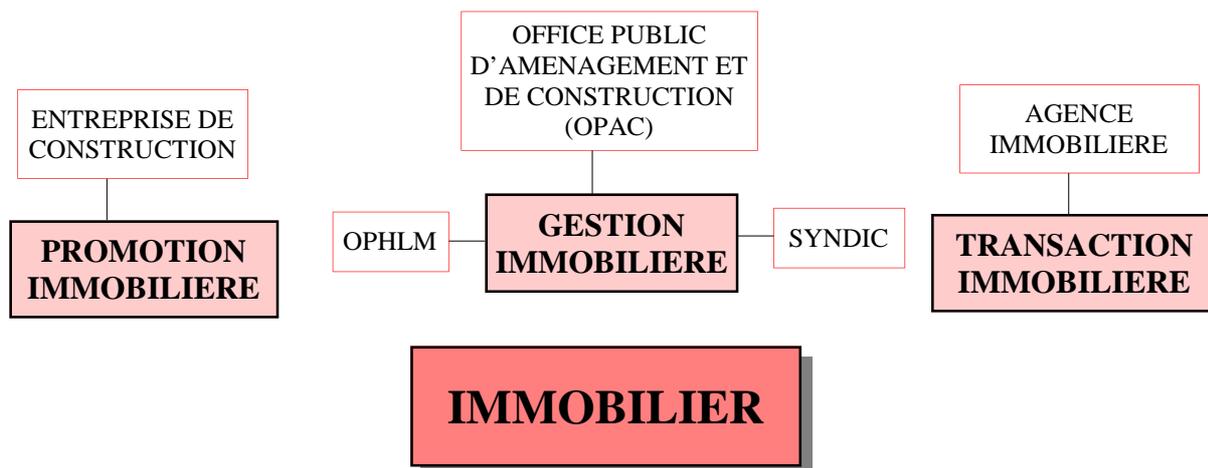
- **Administrateur de biens immobiliers ou gérant de patrimoine** : Il est le mandataire d'un propriétaire ou d'un syndicat de copropriétaires en vue d'assurer la gestion d'un ou plusieurs biens immobiliers. Titulaire d'une carte professionnelle, ses activités sont très diversifiées, allant de la gestion locative à la maintenance des locaux (entretien, conservation et amélioration du patrimoine mobilier et immobilier des propriétaires). La plupart des gérants sont également syndics de copropriété.

- **Agent immobilier** : Il est un intermédiaire ou mandataire dans la vente, la location d'immeubles à usage d'habitation ou à usage industriel ou commercial. Titulaire d'une carte professionnelle, ses activités vont de la prospection à la recherche commerciale, de la négociation et l'estimation à la rédaction d'actes juridiques. Sa connaissance du marché lui permet d'être un conseiller pour toutes les parties concernées. Il peut être chef d'entreprise et diriger un cabinet immobilier ou travailler au sein d'un syndic de copropriété.

- **Négociateur immobilier** : C'est lui qui est chargé de chercher des biens à vendre ou à louer pour le compte d'un agent immobilier, ainsi que des acheteurs et des locataires à qui les proposer.

- **Prospecteur foncier** : Il est chargé de trouver un terrain et d'en négocier le prix. Il exerce pour les promoteurs-constructeurs, les organismes HLM, les SEM d'aménagement et, dans certains cas, de grandes entreprises du BTP. Lorsqu'il prospecte, il entre en relation avec les collectivités locales, contacte les propriétaires fonciers et s'adresse parfois à des notaires. Sa connaissance du marché local et régional et les études de marché lui permettent d'analyser les besoins de la clientèle et l'orientent efficacement dans ses recherches. Une fois qu'il a trouvé un terrain constructible, il négocie le prix d'achat avec le propriétaire. Puis il assure le prémontage du projet : il consulte le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le COS (Coefficient d'Occupation des Sols) à la mairie afin de connaître les règles à respecter pour la hauteur et la distance entre chaque construction. Puis il demande les autorisations administratives pour la construction.

- **Assistant de montage d'opérations** : Comme son nom l'indique, il assiste le monteur d'opération. Sa tâche consiste à regrouper l'ensemble des documents nécessaires à la conception d'un programme immobilier (documents administratifs, permis de construire, certificat d'urbanisme, etc.). Puis il intervient dans la phase de précommercialisation en concevant les grilles de vente indiquant les prix de chaque logement et en constituant les dossiers qu'il remet aux commerciaux. Enfin, il réalise la plaquette de publicité destinée à promouvoir le projet, rassemble les informations nécessaires à la commercialisation, assure le suivi des clients et fixe les rendez-vous avec la direction technique de l'entreprise lorsque cela s'avère nécessaire.



Exemples de formations :

Licence professionnelle :

- Métiers de l'immobilier dans la construction et la gestion immobilière (Aix-Marseille III)
- Droit et techniques du montage d'opérations de construction (Nîmes)
- Management des organisations, spécialité Gestion-naire de l'habitat locatif et de l'habitat social (Dijon)
- Commerce, spécialité Gestion et transaction immobilières (Bordeaux IV)
- Etc.

Master professionnel (mentions et spécialités) :

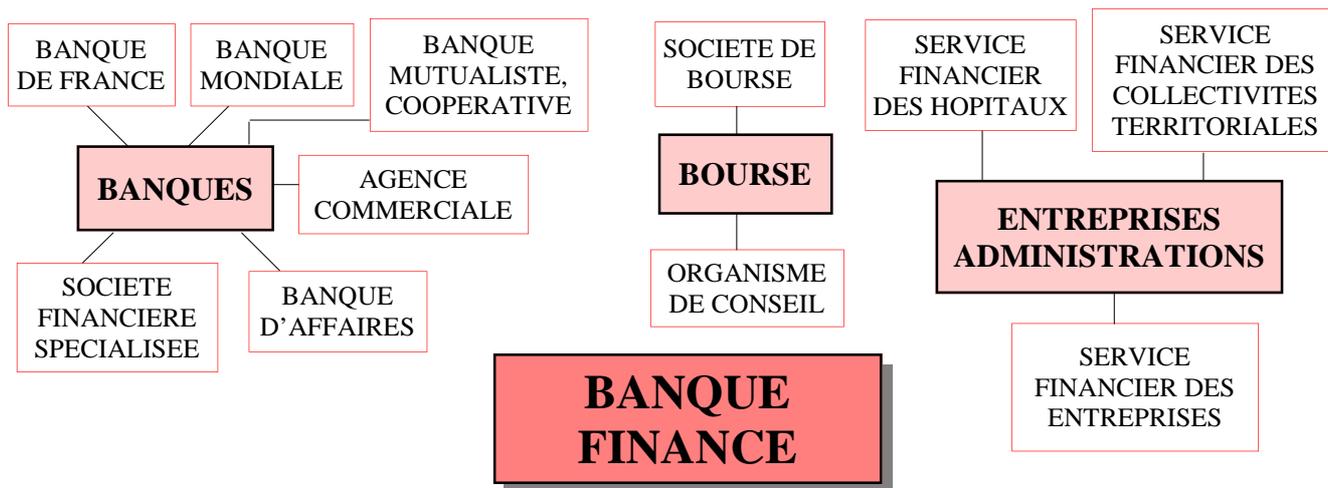
- Mention Droit patrimonial, immobilier et notarial, spécialité Droit et métiers de l'urbanisme et de l'immobilier (Aix-Marseille III)
- Mention Sciences du territoire, spécialité Maîtrise d'ouvrage et management du patrimoine bâti (Grenoble I et II)
- Mention Droit public et science politique, spécialité Métiers de l'immobilier et de l'urbanisme (Nice)
- Mention Droit privé et sciences criminelles, spécialité Droit immobilier (Lyon III)
- Mention Finance, spécialité Management de l'immobilier (Paris IX)
- Mention Banque et marchés financiers, spécialité Ingénierie immobilière (Paris XII)
- Etc.

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Droit patrimonial, immobilier et notarial, spécialité Droit immobilier privé et public (Aix-Marseille III)
- Mention Droit du patrimoine, spécialité Patrimoine immobilier (Paris I)

Exemples de métiers :

- **Analyste financier** : Son rôle est de conseiller les investisseurs. Il a pour mission d'analyser des entreprises cotées en bourse et de fournir des préconisations d'achat ou de vente. Dans les sociétés de Bourse, il conseille les vendeurs en salles de marchés (traders) et certains clients dans leurs ordres d'achat ou de vente. Dans les banques, il étudie les placements à effectuer avec les gestionnaires de portefeuilles. Dans les banques d'affaires, il oriente ses analyses dans la perspective de rachat, fusion ou restructuration de sociétés.
- **Analyste de crédit** : Il est chargé d'étudier les demandes de crédit présentées par les particuliers et les entreprises. Il intervient à la demande des services commerciaux pour analyser la situation financière des clients concernés. Son étude aboutit à un avis sur les risques encourus et l'intérêt commercial de l'opération.
- **Chargé de clientèle** : Il est responsable du développement d'une clientèle de particuliers, d'entreprises industrielles ou commerciales. Il doit fidéliser sa clientèle par un suivi permanent, en lui proposant un ensemble très large de services personnalisés. Il doit également développer sa clientèle par un travail de prospection.
- **Opérateur sur les marchés ou Trader** : C'est un opérateur très spécialisé qui achète et vend sur tous les marchés de valeurs mobilières (actions, obligations, titres de rente). Ses décisions engagent la banque, l'institut financier et la clientèle pour laquelle il travaille.
- **Gestionnaire de patrimoine** : Il conseille une clientèle de particuliers voulant effectuer des placements. Il informe ses clients des différents types de placements possibles, en tenant compte des aspects juridiques et fiscaux qui pourront influencer leurs choix.
- **Responsable du back office** : Le back-office est une fonction financière qui s'exerce principalement à la Bourse et dans les grands organismes financiers. Ce professionnel organise et assure la saisie, le contrôle, le règlement, la livraison et la prise en compte comptable des transactions boursières, de change, de placements de titres ou de trafic des paiements effectués par le front-office.
- **Directeur d'agence** : Il est le responsable de la gestion administrative et du développement commercial de son agence et le représentant de sa banque auprès du public. Il est chargé d'animer les équipes de l'agence. Il gère également la rentabilité financière et les risques. Il définit la stratégie commerciale de l'agence et développe des actions commerciales avec ses différents partenaires.
- **Trésorier d'entreprise** : Il gère l'ensemble des flux de trésorerie de l'entreprise. Il doit mettre l'entreprise en situation de faire face à tout moment à ses échéances. Il doit gérer au moindre coût (emprunts...) et avec une sécurité maximale (placements...).
- **Guichetier** : Il accueille le client et le renseigne. Il assure toutes les opérations courantes du guichet, comme le retrait et le versement d'argent. Il vend aussi des produits et des services de base. Selon les besoins du client, il le dirige vers le service adapté de la banque.
- **Directeur financier** : Il conçoit, met en œuvre et développe le système de gestion financière le plus performant pour l'entreprise. Situé à un poste clé de l'entreprise, il collabore étroitement avec la direction générale pour définir la stratégie financière qui permettra à l'entreprise de réaliser sa politique de développement.



Exemples de formations :

IUT Année spéciale :

- Gestion des entreprises et des administrations, option finance - comptabilité (Dijon, Tours, Perpignan ...)

Licence professionnelle :

- Assurances, banque, finance, spécialité Gestion patrimoniale et immobilière (Grenoble II)
- Assurances, banque, finance, spécialité Gestion des opérations de marchés financiers (Lyon II)
- Assurances, banque, finance, spécialité Banque, assurance, finance (échanges et gestion) (Nice)
- Assurances, banque, finance, spécialité Banque (Aix-Marseille II)
- Assurances, banque, finance, spécialité Commercialisation des produits bancaires et d'assurance (Le Mans)
- Etc.

Diplôme d'IEP

Master professionnel (mentions et spécialités) :

- Mention Droit patrimonial, immobilier et notarial, spécialité Droit de la banque et des opérations patrimoniales (Aix-Marseille III)
- Mention Finance, spécialité Finance d'entreprise et des marchés / Gestion de patrimoine / Finance et gestion bancaire (Grenoble II - IAE)
- Mention Science politique : politiques publiques et changement social, spécialité Ingénierie juridique et financière (Grenoble II - IEP)
- Mention Droit des affaires, spécialité Droit bancaire et marchés financiers (Lyon III)
- Mention Droit des affaires, spécialité Droit et ingénierie financière (Lyon III)
- Mention Finance, spécialité Evaluation et transmission d'entreprise (Lyon II)
- Mention Economie-finance, spécialité Banque-finance d'entreprise, parcours Banque (Savoie à Annecy)
- Etc.

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Droit public, spécialité Finances publiques et fiscalité (Aix-Marseille III)
- Mention Droit patrimonial, immobilier et notarial, spécialité Droit de la responsabilité et des assurances (Aix-Marseille III)
- Etc.

Exemples de métiers :

- **Educateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)** : Il est chargé de mener, sur décision judiciaire, des actions éducatives auprès des mineurs délinquants ou en danger afin de les aider à surmonter leurs difficultés (échec scolaire, chômage, violence, drogue...) et à reconstituer les liens avec leur famille et la société. Il accompagne les délinquants tout au long de la procédure judiciaire. Il suit les mesures pénales et éducatives prononcées à leur encontre : emprisonnement, liberté surveillée ou placement éducatif.

- **Animateur socio-culturel** : Ce terme regroupe une large palette de fonctions qui tournent autour des domaines du sport, des loisirs et de la culture. Il a pour mission de favoriser les échanges. Il contribue ainsi à développer une meilleure cohésion sociale à travers des activités de groupe qu'il conçoit, organise et encadre.

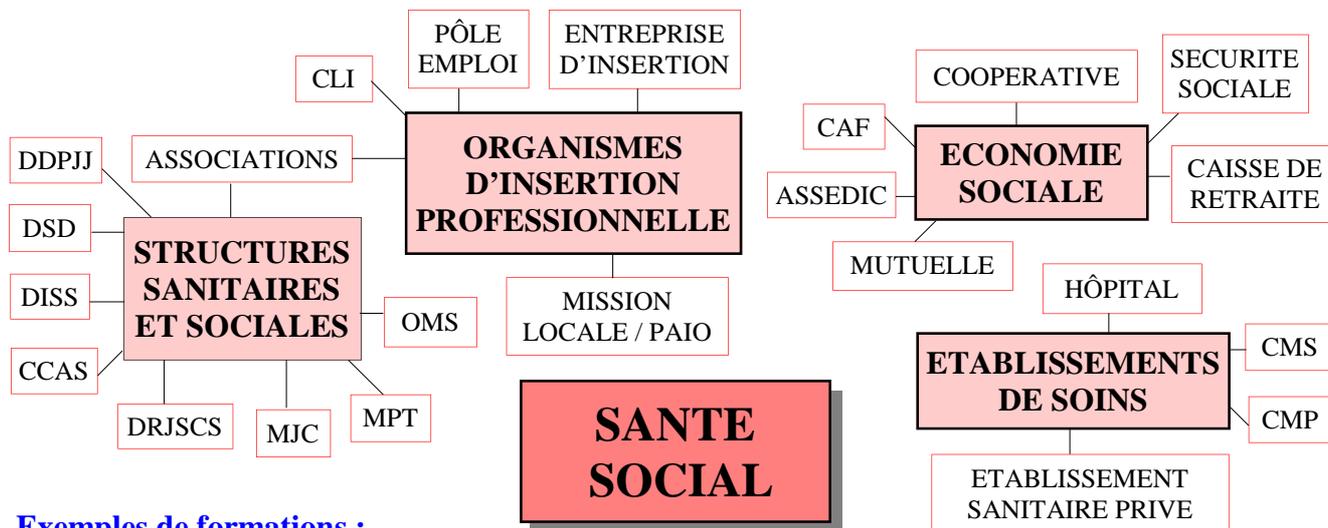
- **Conseiller en emploi et insertion professionnelle** : Il aide les jeunes et les adultes à résoudre leurs problèmes de recherche d'emploi, de chômage, de reconversion professionnelle ou parfois de simple gestion de carrière. Il accueille et informe les personnes sur le marché du travail, les professions, les formations. A travers des entretiens individuels, des animations de groupe et l'utilisation de divers outils pédagogiques, il les aide à réfléchir sur elles-mêmes et à faire des choix professionnels.

- **Directeur d'établissement sanitaire et social - Directeur d'hôpital - Directeur d'établissement social** : Il est responsable de l'encadrement technique, administratif et juridique et il assure la gestion financière des établissements publics de santé et des établissements d'hébergement pour personnes âgées de moins de 250 lits. Il coordonne les activités d'un ou plusieurs services. Le directeur d'hôpital gère des structures publiques de santé de plus de 250 lits. Quant au directeur d'établissement social, il a en charge les établissements accueillant des mineurs inadaptés ou handicapés, des mineurs protégés, des mères avec leurs enfants handicapés ou en difficulté, des adultes handicapés ou en difficulté.

- **Conseiller en santé publique** : C'est un professionnel de santé qui intervient dans des établissements de soins publics ou privés, mais aussi au service des collectivités locales et parfois d'entreprises dans des domaines tels que les études épidémiologiques, les problèmes d'organisation...

- **Administrateur de programme de santé (notamment en pays en voie de développement)** : Il élabore des projets de développement de la santé et conseille les pouvoirs publics en vue d'une amélioration des conditions de vie. Il est fréquemment amené à travailler pour des organisations humanitaires.

- **Inspecteur des affaires sanitaires et sociales** : Il met en oeuvre la politique définie par le gouvernement et éventuellement les autorités départementales dans les domaines suivants : santé et économie de la santé, tutelle hospitalière, sécurité sociale, mutualité, famille, action et aides sociales. Il assure des tâches de conception, d'animation, de contrôle et d'encadrement.



Exemples de formations :

Licence professionnelle :

- Intervention sociale, spécialité Médiateur socio-économique (Clermont-Ferrand II)
- Intervention sociale, spécialité Coordonnateur de projets territoriaux (Grenoble II)
- Intervention sociale, spécialité Coordonnateur de développement de réseau local (Saint-Etienne)
- Santé, spécialité Management des systèmes de santé (Marne la Vallée)
- Intervention sociale, spécialité Gestion de la protection sociale (Orléans à Bourges)
- Organisations du tiers-secteur et de l'économie solidaire (Orléans à Châteauroux)
- Intervention sociale, spécialité Conseiller en emploi, formation, insertion (Bordeaux II)
- Etc.

Master professionnel (mentions et spécialités) :

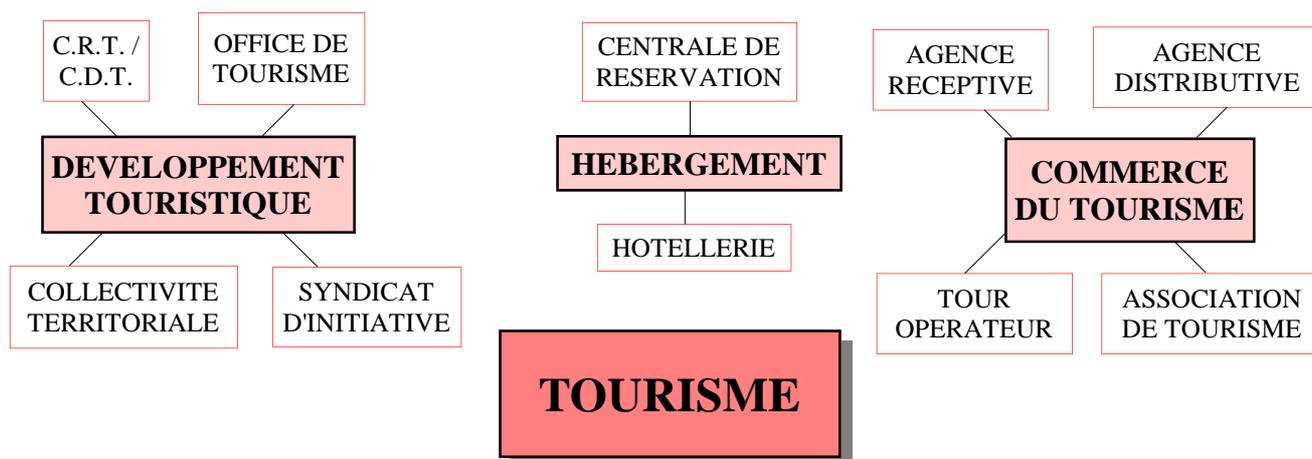
- Mention Santé - social, spécialité Ingénierie et gestion des interventions sociales (Nantes)
- Mention Droit international, droit européen et droits étrangers, spécialité Action et droit humanitaires (Aix-Marseille III)
- Mention Sciences de l'éducation, spécialité Cadres de l'aide spécialisée à la personne (Paris V)
- Mention Entreprises, spécialité Management des entreprises de santé et du social (Limoges)
- Mention Droit privé et sciences criminelles, spécialité Traitement de la délinquance, parcours Métiers de la prévention et de la répression de la délinquance (Aix-Marseille III)
- Mention Droit social, spécialité Droit de la protection sociale et droit de la santé (Paris X)
- Etc

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Droit public, spécialité Histoire, théorie et pratique des droits de l'homme (Grenoble II)
- Mention Justice et droits de l'homme, spécialité Protection des droits fondamentaux et des libertés (Dijon)
- Mention Droit et management des organisations sanitaires et sociales, spécialité Droit et éthique des structures et des pratiques (Lyon III)
- Mention Santé et société, spécialité Santé, populations, politiques sociales (Paris XIII / E.H.E.S.S.)
- Mention Droits public, spécialité Droits de l'homme (Lyon II)
- Etc.

Exemples de métiers :

- **Directeur d'hôtel** : Il administre l'établissement, organise la préparation matérielle de l'hébergement et du service à la clientèle. Il participe parfois directement à l'accueil. Il doit veiller aux achats, à la comptabilité, aux réservations...
- **Responsable d'agence de voyage** : Il veille au bon fonctionnement de l'agence : il définit les objectifs commerciaux, encadre le personnel, réalise les prévisions, élabore le budget de fonctionnement, suit l'activité commerciale. Il réalise des actions de prospection et de promotion. Il est souvent en contact direct avec la clientèle.
- **Directeur d'office du tourisme** : Il contribue à l'animation du tourisme local en mettant en œuvre les prestations susceptibles d'attirer le public dans la région : il fait éditer des documents sur les loisirs, l'hébergement, la restauration ..., il met au point, en collaboration avec les hôteliers et les responsables d'activités sportives ou de loisirs, des animations destinées à attirer le public dans la région tout au long de l'année, il peut gérer des festivals et en assurer la promotion ... La gestion budgétaire lui incombe. Enfin, il doit assurer le recrutement de personnels qualifiés, et les encadrer. Il s'adresse aussi bien à des particuliers qu'au monde professionnel (agences de voyage, tours opérateurs, structures économiques et culturelles lors de congrès ou de séminaires...).
- **Directeur de CDT ou CRT** : Il exerce son activité en amont par rapport aux syndicats d'initiative et offices du tourisme, dans la promotion du tourisme départemental ou régional. Son rôle est de faire connaître l'existence du département, de la région et son potentiel touristique.
- **Forfaitiste** : Il associe la vente des produits des voyageurs, des séjours déjà constitués, à celle d'un billet de transport ou combine la vente d'un titre de transport à une réservation de chambre. Pour cela, l'outil informatique lui est indispensable. C'est un commercial qui effectue à la fois les activités de l'agent de comptoir et celles de billettiste.
- **Billettiste** : Il édite des titres de transport. Pour cela, il se documente sur les horaires et les différents tarifs. Son outil de travail est le terminal d'ordinateur.
- **Chef de produit** : Il est employé par les agences de voyage (tours operators). Il assure la conception de nouveaux voyages en prenant en compte l'évolution des goûts des clients potentiels ou il met à jour des circuits déjà en place.
- **Agent de comptoir** : Il aide le client à choisir son voyage, vérifie la disponibilité des prestations choisies, enregistre la commande, remet les documents de voyage au client et enregistre son paiement.



Exemples de formations :

Licence professionnelle :

- Aménagement du territoire et urbanisme, spécialité Concepteur de produits touristiques patrimoniaux (Grenoble I)
- Aménagement du territoire et urbanisme, spécialité Coordinateur de l'action touristique locale (Paris X)
- Hôtellerie et tourisme, spécialité Gestion touristique et hôtelière (Littoral à Saint Omer)
- Management des établissements équestres (Angers à Saumur)
- Mention Hôtellerie et tourisme, spécialité Hébergement et Environnement Touristiques (Brest)
- Etc.

Magistère :

- Tourisme (Angers)

Master professionnel (mentions et spécialités) :

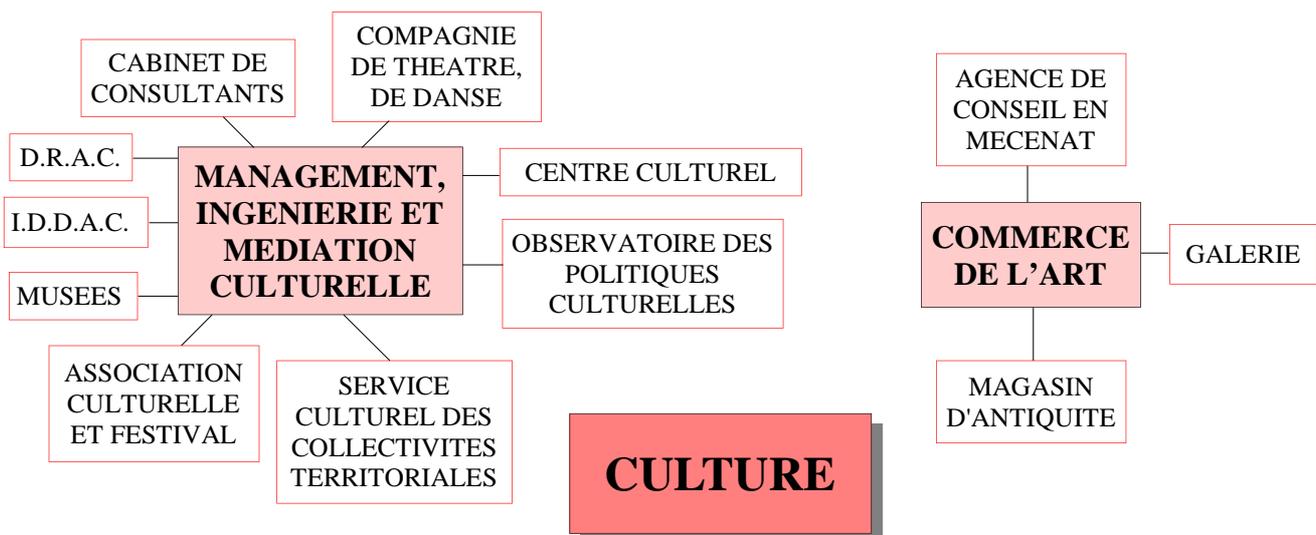
- Mention Economie internationale et globalisation, spécialité Stratégies économiques du sport et du tourisme (Grenoble II)
- Mention Géographie et aménagement, spécialité Développement et marketing des territoires et des aménagements touristiques (Lyon II)
- Mention Management, spécialité Gestion des aménagements touristiques et hôteliers (Nice)
- Mention Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, spécialité Management du tourisme et des loisirs, parcours Entreprises et institutions (Angers)
- Etc.

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Sciences du territoire, spécialité Tourisme durable et dynamiques territoriales (Lyon II / Grenoble I et II / Avignon)

Exemples de métiers :

- **Conseiller en développement culturel** : Il participe à la conception et à la mise en oeuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire en intégrant principalement des préoccupations d'ordre culturel. Il procède à partir d'analyses et d'études concrètes. Ces actions facilitent le travail partenarial en tenant compte des initiatives locales et des avis des populations.
- **Ingénieur culturel** : Il intervient pour développer et mettre en place des projets culturels au profit d'une collectivité locale, des institutions ou d'une association. Il organise des manifestations culturelles et met en valeur le patrimoine.
- **Responsable des affaires culturelles** : Il est chargé de l'animation et de la gestion du service culturel d'une entreprise publique ou privée. Il élabore et suit les projets, organise les manifestations culturelles.
- **Directeur de centre culturel** : Il exerce une responsabilité d'encadrement technique et administratif dans des services culturels français implantés à l'étranger dont le but est de promouvoir la culture française. Il applique des objectifs politiques, économiques des instances décisionnaires. Il étudie la faisabilité technique et financière des projets.
- **Animateur du patrimoine** : Il est chargé de faire connaître le patrimoine architectural, artistique, industriel d'une ville d'Art et d'Histoire en concoctant des circuits, des visites touristiques, de la documentation sur le patrimoine local. Il propose également une formation aux guide-conférenciers, aux enseignants et aux professionnels intéressés (élus, hôteliers, restaurateurs...).
- **Médiateur culturel** : Il coordonne des activités de sensibilisation éducative et culturelle destinées à des publics spécifiques, jouant un rôle social indéniable. Tantôt centré sur la communication, tantôt proche de la gestion, tantôt associant les deux, le médiateur culturel assure le lien entre l'œuvre et le public.
- **Commissaire priseur** : Depuis la réforme de 2000, il n'est plus officier ministériel (sauf le commissaire priseur judiciaire) car il n'est plus obligé d'acheter une charge pour les ventes volontaires et il peut être salarié. Il exerce dans des sociétés de vente volontaire mais il ne pratique pas le commerce : il n'achète pas pour revendre mais il est mandaté par un client pour vendre ses biens. Il s'agit d'un acte civil. Il est en concurrence avec les sociétés commerciales. Avant la mise aux enchères dont il est le chef d'orchestre, il doit faire l'inventaire, constituer des lots et les présenter dans un catalogue et une exposition publique après avoir estimé la valeur des objets pour en fixer le prix de départ. C'est un spécialiste du marché de l'art. Il peut jouer un rôle de conseil auprès des familles lors de partage après un décès.
- **Galeriste** : Il expose et vend des œuvres d'artiste dans une galerie d'art; il accueille, conseille et vend aux visiteurs les œuvres exposées. Ce passionné d'art doit être un bon gestionnaire pour équilibrer ses comptes.



Exemples de formations :

IUT Année spéciale :

- Carrières sociales, option Animation sociale et socioculturelle, orientation Gestion de l'action culturelle (Bordeaux III)

Licence professionnelle :

- Management des organisations, spécialité Administration et gestion des entreprises culturelles (Mulhouse)
- Ingénierie culturelle pour le développement territorial (Limoge)
- Communication et commercialisation de produits culturels, spécialité Spectacle vivant (Orléans)
- Management des organisations, spécialité Management des entreprises culturelles (Angers)
- Etc.

Diplôme d'IEP

Master professionnel (mentions et spécialités) :

- Mention Science politique : Politiques publiques et changement social, spécialité Direction de projets culturels, option Métiers de la culture (Grenoble II - IEP)
- Mention Droit, innovation, communication, culture, spécialité Droit du patrimoine culturel (Paris XI)
- Mention Administration des institutions culturelles (Aix-Marseille III)
- Mention Administration économique, sociale et culturelle, spécialité Métiers de l'art, de la culture et du patrimoine (Dijon)
- Mention Etudes européennes et internationales, spécialité Politiques et gestion de la culture en Europe (Paris VIII)
- Mention Droit et administration publique et territoriale, spécialité Gestion locale du patrimoine culturel (Orléans)
- Etc.

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Droit, spécialité Droit des biens culturels (Avignon)

Exemples de métiers :

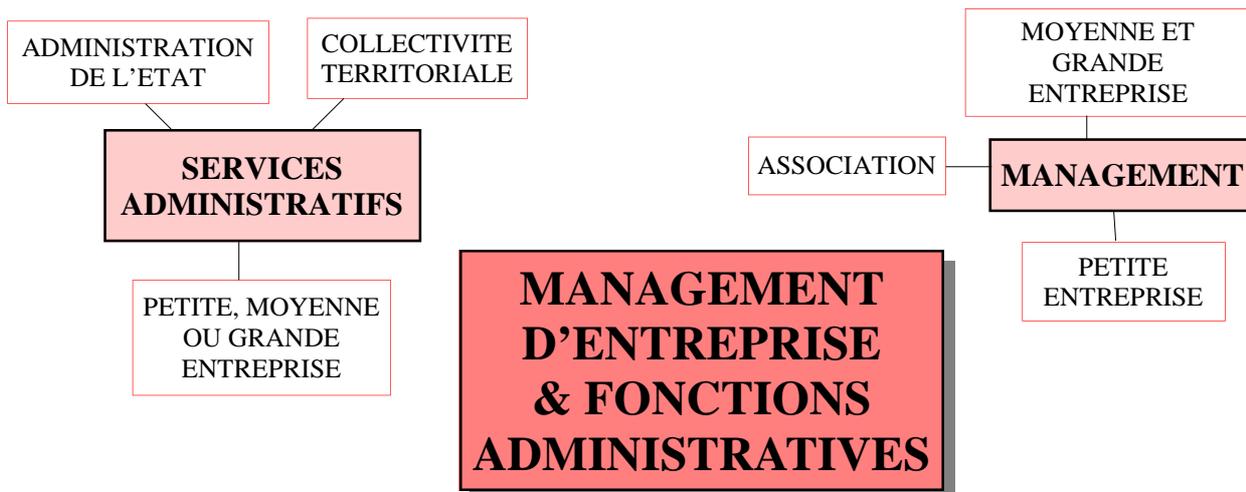
- **Assistant de direction** : Outre ses fonctions classiques de secrétariat (traitement du courrier, réponses téléphoniques, gestion de l'agenda, classement documentaire, organisation des déplacements et des réunions...), il joue un rôle de « bras droit » du directeur : gestion de dossiers comme les relations avec les clients ou les fournisseurs, coordination entre le siège et les antennes, suivi approfondi de tout ou partie des dossiers confiés à son directeur (études préalables, réalisation de tableaux de bord pour des bilans...). Il peut aussi l'assister sur des manifestations (foires, salons ...) et, dans certaines entreprises, peut être amené à encadrer une équipe de secrétaires.

- **Assistant de gestion PME/ PMI** : C'est l'indispensable collaborateur du patron dans tout ce qui ne relève pas de la production. Polyvalent, il intervient sur plusieurs fronts. Sur le plan purement comptable, il maîtrise le calcul des coûts et suit les opérations courantes : paie du personnel, facturations, suivi des comptes clients et fournisseurs, relations avec les organismes gouvernementaux (sécurité sociale, URSSAF, ASSEDIC, impôts...). Dans le secteur administratif, il s'occupe du courrier, du téléphone, de la documentation, du matériel informatique... Dans le domaine commercial, il traite des relations avec les clients et les fournisseurs, de l'établissement des devis et contrats, de la gestion des commandes, des approvisionnements et des livraisons, mène des études de marché et des actions publicitaires...

- **Attaché d'administration centrale** : C'est un fonctionnaire de l'Etat qui a pour mission de participer, sous l'autorité d'administrateurs civils, à la mise en œuvre des directives gouvernementales. Ses fonctions sont d'ordre administratif : rédaction de textes législatifs, de rapports, de notes, d'études... Ses activités sont alors directement liées à la spécialité de son ministère de rattachement (Economie, Environnement, Affaires culturelles...). Il peut aussi être affecté à un service d'administration générale (gestion du personnel, comptabilité, finances...). Dans tous les cas, il exerce des fonctions de conception et peut être chargé de tâches d'encadrement.

- **Chef d'entreprise** : Selon la taille de l'entreprise qu'il dirige, ses fonctions varient beaucoup. S'il est à la tête d'une très petite entreprise, il prend en charge tous les aspects du management, que ce soit sur un plan opérationnel pour le bon fonctionnement quotidien de l'entreprise et de son organisation (niveaux : commercial, technique, humain, financier, logistique) ou stratégique pour définir, optimiser et contrôler les moyens d'action mis en œuvre. Plus la taille de l'entreprise qu'il dirige est importante, plus il se concentre sur des aspects liés aux choix stratégiques, s'entourant, pour la partie opérationnelle, de collaborateurs spécialisés (Directeur administratif et financier, Directeur commercial, Directeur des ressources humaines ...). Autonomie, pragmatisme, diplomatie, persévérance et disponibilité sont des qualités essentielles pour assumer cette fonction.

- **Responsable administratif** : Il coordonne l'ensemble des services administratifs. Ses missions s'étendent aux domaines suivants : l'administration courante de la fonction du personnel, la comptabilité, la gestion des services généraux ou la responsabilité des conditions matérielles nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise (entretien des locaux, du matériel, approvisionnement en fournitures, archivage, reproduction de documents, parc automobile, accueil et standard téléphonique ...). Ses missions peuvent aussi inclure le suivi juridique et fiscal de l'entreprise, les suivi des assemblées générales ...



Exemples de formations :

DUT Année spéciale :

- Gestion des entreprises et des administrations, option Petites et moyennes organisations (Grenoble II à Valence, Clermont-Ferrand I, Toulouse III ...)

Diplôme d'IEP

Licence professionnelle :

- Administration générale des entreprises (Lyon III à Bourg en Bresse)
 - Management des organisations, spécialité Management des collectivités territoriales (Grenoble II)
 - Management des organisations, spécialité Assistant manager (Marne la Vallée)
 - Management des organisations, spécialité Responsable des services généraux (Lyon III)
 - Management des organisations, spécialité Management opérationnel des collectivités publiques (Savoie à Annecy)
 - Management des organisations, spécialité Développement transfrontalier des PME (Nancy I)
 - Etc.

Diplômes spécialisés :
 - DCG
 - DSCG
 - DEC

Master professionnel (mentions et spécialités) :

- Mention Management, spécialité Administration des entreprises / spécialité Entrepreneurat et conseil aux PME (Grenoble II - IAE)
 - Mention Administration des entreprises, spécialité Management général (Aix-Marseille III)
 - Mention Management public, spécialité Droit et management des collectivités territoriales (Aix-Marseille III)
 - Mention Management, spécialité Management PME - PMI (Clermont-Ferrand I)
 - Mention Management, spécialité Droit et gestion (Toulouse I)
 - Mention Droit et management des organisations sanitaires et sociales, spécialité Juriste manager des structures sanitaires et sociales (Lyon III)
 - Etc.

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Management, spécialité Recherche en organisation (Grenoble II - IAE)
 - Mention Droit et management des organisations sanitaires et sociales, spécialité Droit et éthique des structures et des pratiques (Lyon III)
 - Mention Sciences de gestion, spécialité Stratégie et management des organisations (Lille I)
 - Etc.

Exemples de métiers :

- **Auditeur social** : Appelé par l'entreprise, il est chargé d'étudier le comportement des salariés au travail et d'évaluer leur capacité d'adaptation au changement. Il vérifie si la loi est respectée dans le cadre des ressources humaines. Puis en comparant avec les normes du secteur d'activité, il essaie de faire ressortir les éventuelles faiblesses dans la gestion des ressources humaines de l'entreprise. Il intervient généralement pour préparer un changement important dans l'organisation de l'entreprise ou une fusion.

- **Expert comptable** : Il contrôle la régularité et la fiabilité des comptes d'une entreprise par rapport à la législation et aux normes, le plus souvent dans le cadre de missions ponctuelles et successives. Il formule des remarques et des préconisations sur les comptes et documents vérifiés, principalement dans un rapport de synthèse remis à la direction. Il peut apporter une assistance administrative, fiscale, juridique, une assistance en matière sociale ou donner des conseils en matière de gestion du patrimoine.

- **Consultant en organisation** : Il intervient sur tout problème d'organisation générale d'ordre administratif ou industriel pour simplifier et renforcer la productivité et la qualité des modes de fonctionnement. Il conçoit, prépare, structure et accompagne les processus de changements, si possible en anticipant leurs conséquences sur les aspects humains, technologiques, financiers, informatiques...

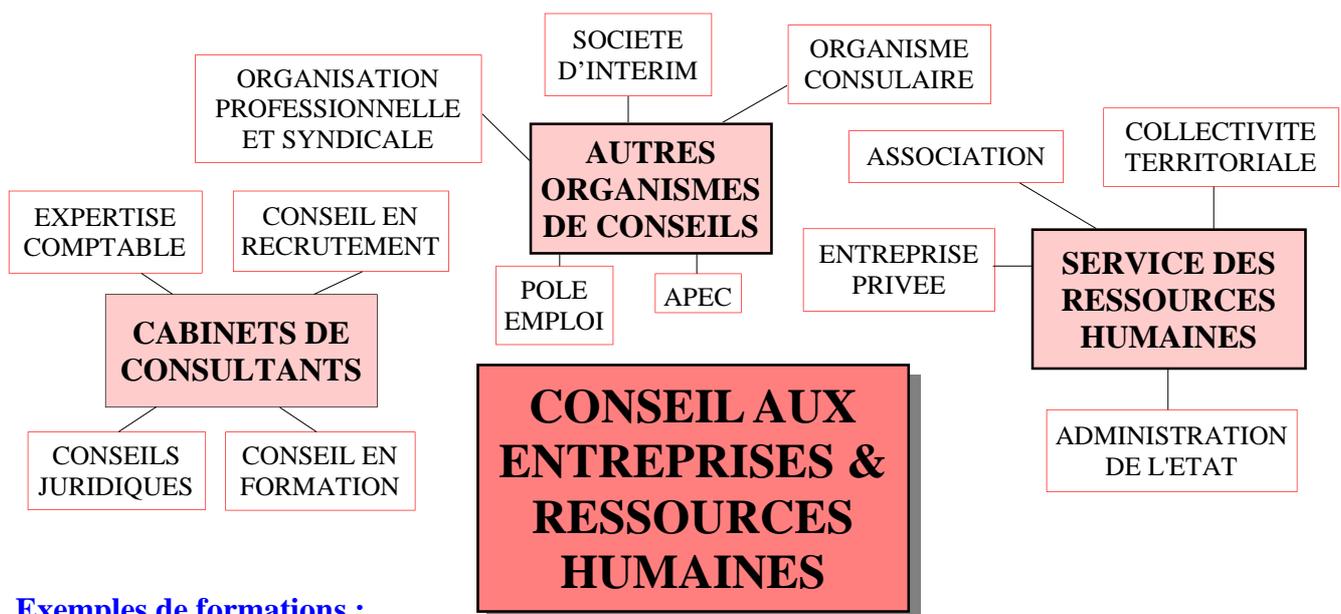
- **Consultant en recrutement** : Il définit en collaboration avec l'entreprise cliente, le profil de la personne recherchée. Il rédige une définition de fonctions ainsi qu'un descriptif des activités de l'entreprise cliente. Il rédige également l'annonce et sélectionne 2 ou 3 candidats qu'il présente à l'entreprise cliente.

- **Consultant en formation** : Il assiste les dirigeants dans leur politique de formation, analyse et diagnostique les besoins de l'entreprise et conduit les audits pour proposer des actions, élaborer des plans de formation. Il peut être amené à suivre le bon déroulement des formations et à en établir le bilan. Enfin, il joue un rôle de prospective et de commercialisation.

- **Directeur des ressources humaines** : Il est chargé d'élaborer la stratégie de l'entreprise tant en matière de gestion du personnel que de développement des effectifs et de la mettre en application avec le concours d'une équipe qu'il dirige. Recrutement, formation, gestion des carrières, politique salariale, retraites, relations avec les instances représentatives du personnel et information des salariés sont autant de facettes de ses missions. Pour cela, il doit maîtriser la législation sociale et avoir le goût de la gestion des hommes.

- **Assistant Ressources Humaines** : Il assiste le responsable du service du personnel dans ses tâches de gestion administrative du personnel (mouvements du personnel, rémunérations, temps de travail, etc), de recrutement, de formation.

- **Conseiller à l'emploi (ANPE)** : Il est spécialisé dans un secteur d'activité particulier. Il prend en charge les demandeurs d'emploi et apporte aide et conseils aux entreprises pour affiner la définition des profils de poste, suivre la diffusion des offres d'emploi, accompagner dans la mise en place des mesures d'aide à l'embauche, informer sur la législation concernant les recrutements...



Exemples de formations :

Diplôme d'IEP

IUT Année spéciale :

- Gestion des entreprises et des administrations, option petites et moyennes organisations (Valence, Lyon I, Clermont-Ferrand I...) / option ressources humaines (Aix-Marseille II, Orléans-Tours, Poitiers)

Licence professionnelle :

- Gestion des ressources humaines, spécialité Gestion des ressources humaines appliquée aux PME (Saint-Etienne)
 - Gestion des ressources humaines, spécialité Gestion des ressources humaines et paie (Grenoble II)
 - Gestion des ressources humaines dans les entreprises multinationales (Paris XI)
 - Gestion des ressources humaines, spécialité Gestion et accompagnement des parcours professionnels et personnels dans les organisations (Lille I)
 - Etc.

Master professionnel (mentions et spécialités) :

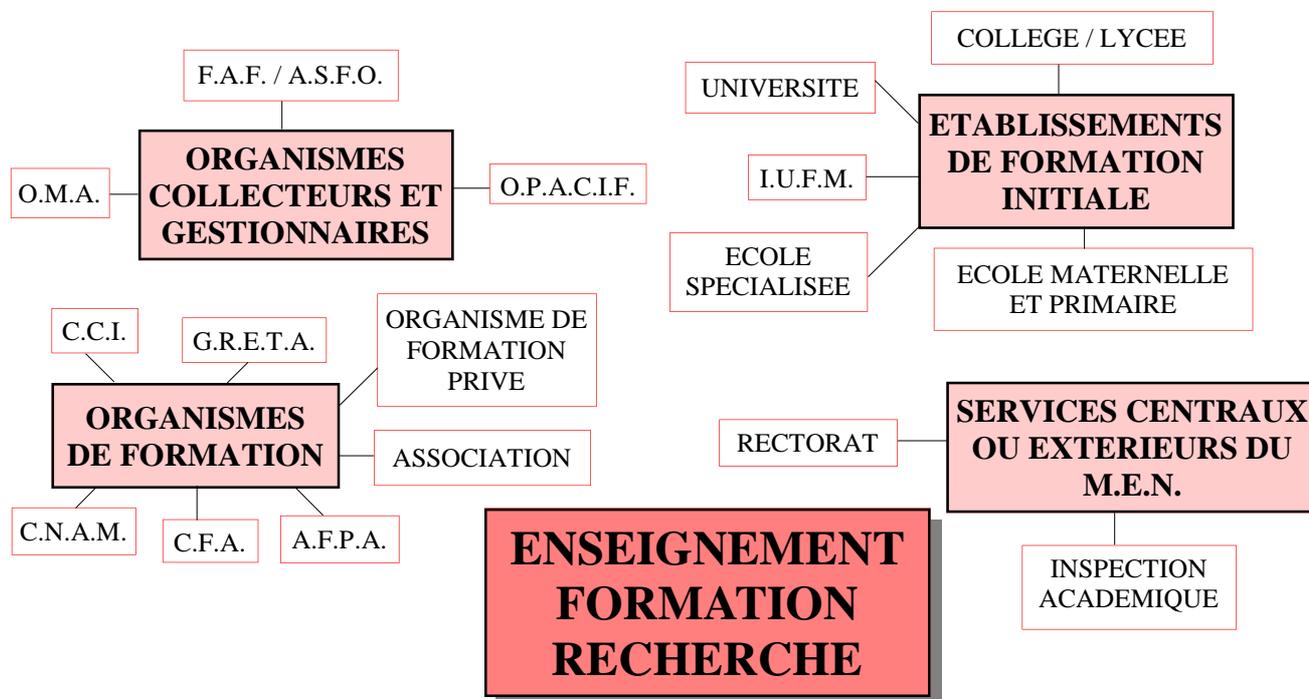
- Mention Organisation et stratégie, spécialité Management des PME, parcours Management international des PME (Montpellier I et III)
 - Mention Droit privé, spécialité Droit social, parcours Ergonomie, santé et sécurité dans l'entreprise / parcours Droit et relations sociales dans l'entreprise (Lyon II)
 - Mention Management, spécialité Administration des entreprises (Grenoble II - IAE)
 - Mention Management et conseil, spécialité Management de la responsabilité sociale de l'entreprise (Paris XII)
 - Mention Droit privé, spécialité Droit des relations de travail dans l'entreprise (Bordeaux IV)
 - Mention Management socio-économique, programme Consultant en ingénierie du management (Lyon III)
 - Mention Droit public, spécialité Droit et gestion des ressources humaines dans les services publics (Lyon II)
 - Etc.

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Droit privé, spécialité Droit social (Lyon II)
 - Mention Entreprises, stratégies et ressources humaines, spécialité Economie des ressources humaines et des politiques sociales (Paris I)
 - Etc.

Exemples de métiers :

- **Formateur** : Sa principale fonction est de transmettre des savoirs ou savoirs-faire à des groupes en formation. Le formateur peut également être chargé de la préparation et de l'organisation matérielle du stage.
- **Conseiller en formation** : Il informe les publics demandeurs de formations (salariés, entreprises...). Il analyse les attentes, évalue les acquis, les niveaux et les potentialités. Il conseille, participe à la définition d'un itinéraire de formation et oriente vers les dispositifs mis en place en fonction des objectifs de la structure, de la législation en vigueur et de l'environnement socio-économique.
- **Responsable pédagogique** : Son rôle est de concevoir et d'élaborer les supports pédagogiques, en collaboration avec les formateurs. Il est responsable de la qualité pédagogique, il définit les projets de produits et joue un rôle de proposition et de conseil vis à vis des clients.
- **Concepteur-organisateur en formation** : Il conçoit et construit l'architecture du système de formation, développe les dispositifs adaptés aux orientations et objectifs à atteindre, coordonne et gère des actions de formation. Il met en adéquation les moyens humains et financiers, les matériels, les méthodes nécessaires à la réalisation des finalités.
- **Conseiller Principal d'Education (C.P.E.)** : Il gère la vie scolaire dans les collèges et les lycées d'enseignement général ou technique. Il a à la fois un rôle d'encadrement, de dialogue et d'animation.
- **Moniteur de maison familiale et rurale** : Il a surtout un rôle de tuteur et d'animateur. Il organise et anime la liaison entre la maison familiale, l'entreprise, les familles. Il aide les élèves à utiliser les documents, les guide dans leurs travaux et apporte les connaissances générales et techniques en relation avec le milieu professionnel.
- **Inspecteur de l'éducation nationale (I.E.N.)** : C'est un cadre de la fonction publique qui participe à l'animation pédagogique et à l'évaluation du travail des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Ses missions s'articulent autour de quatre axes fondamentaux : inspecter et évaluer (évaluation des projets des établissements scolaires, évaluation des personnels enseignants...), animer et impulser (participation à l'organisation des établissements, aide à l'élaboration des projets d'établissements, prise en charge du recrutement et de la formation des personnels, définition des programmes disciplinaires, organisation des examens, aide au choix des équipements pédagogiques des établissements...).



Exemples de formations :

Licence professionnelle :

- Intervention sociale, spécialité Formation de formateurs : développement des compétences de base et médiation des apprentissages (Paris V)
- Intervention sociale, spécialité Métiers de la formation des jeunes et des adultes (Pau)
- Intervention sociale, spécialité Stratégies et dispositifs individualisés en formation (Rennes II)
- Gestion des ressources humaines, spécialité Formateur d'adultes (Avignon)
- Etc.

Master professionnel (mentions et spécialités) :

- Mention Sciences de l'éducation et de la formation, spécialité Conseiller, consultant, responsable de formation (Dijon)
- Mention Sciences de l'éducation, spécialité Formation, emploi, compétences (Grenoble II)
- Mention Sciences de l'éducation, spécialité Concepteur-réalisateur de formation (Lyon II)
- Mention Education, travail et formation, spécialité Expertise, ingénierie, direction d'organisations, parcours Education et culture (Paris XII)
- Mention Sciences de l'éducation, de la formation et de la société, spécialité Sciences de l'éducation et formation des adultes, parcours Ingénierie de formation (Lille I)
- Etc.

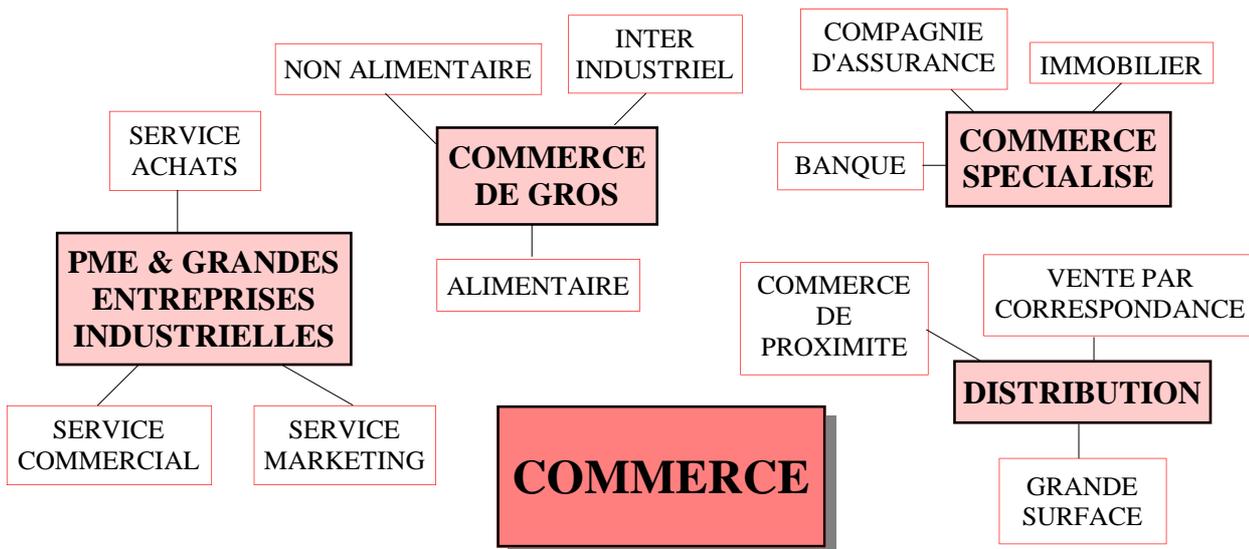
- CAPE
- C.P.E.
- Agrégation (enseignement supérieur)

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Droit privé, spécialité Droit pénal et sciences criminelles (Grenoble II)
- Mention Droit public, spécialité Droit public approfondi (Grenoble II)
- Mention Droit privé, spécialité Droit social (Lyon II)
- Mention Droit public, spécialité Droit public et politique des territoires (Saint-Etienne)
- Mention Droit européen, international et comparé, spécialité Droit européen / spécialité Droit privé international et comparé (Lyon III)
- Mention Droit des affaires, spécialité Droit approfondi de l'entreprise (Lyon III)
- Etc.

Exemples de métiers :

- **Attaché commercial** : En qualité de force de vente, il est chargé de la prospection de la clientèle et de la négociation commerciale. Il doit convaincre que son produit ou son service offre le meilleur rapport qualité-prix. Mais vendre ne suffit pas; l'aspect conseil est aussi essentiel. Il doit savoir écouter la demande du client. Intermédiaire, il assure le suivi de sa clientèle en entretenant des contacts réguliers.
- **Chef des ventes** : Il a la responsabilité d'une équipe de vente pour un secteur géographique. Il est chargé de faire vendre les produits de l'entreprise qui l'emploie. Pour cela, il définit des objectifs, contrôle, anime et forme les représentants dont il a la responsabilité.
- **Acheteur** : C'est un négociateur par excellence. Il peut être spécialisé dans une gamme de marchandises ou un produit ou chargé de l'approvisionnement en matières premières destinées à fabriquer un produit. Il prospecte les fournisseurs, teste, sélectionne, négocie les produits avec toujours à l'esprit des impératifs de qualité, de coûts, de délais de livraison et de service. Il assure une veille technologique pour se tenir au courant de tous les nouveaux produits et une veille marketing pour pouvoir anticiper les désirs de la clientèle.
- **Chef de rayon** : Il anime et gère un rayon de produits, à partir d'objectifs conjointement fixés avec un chef de département ou un directeur de magasin. C'est à lui qu'incombe la gestion des stocks et des approvisionnements, l'accompagnement des promotions, le choix de la présentation des produits dans son rayon et le suivi au quotidien de son chiffre d'affaires. Il est responsable d'une équipe de vendeurs : il est chargé de les recruter, de les former tout en les motivant et en veillant à maintenir une bonne ambiance de travail.
- **Responsable merchandising** : Il est le stratège de l'implantation des produits en rayon dont le but est d'augmenter les ventes. Pour cela, il analyse le comportement des consommateurs et étudie la concurrence. A partir de ces analyses, il élabore un plan d'action qu'il fait appliquer par la force de vente. A lui donc de convaincre les chefs de rayon et de secteur.
- **Assistant commercial export** : Depuis son bureau, il suit la bonne marche de l'exportation des produits. C'est lui qui choisit les transporteurs, qui prépare les documents de paiement et les documents douaniers en tenant compte des différentes réglementations des pays. Il est chargé de suivre au jour le jour toutes les relations avec la clientèle étrangère (problèmes d'acheminement, réclamations...). Il s'occupe souvent d'une zone géographique particulière et doit parler nécessairement parler au minimum l'anglais.
- **Chef de secteur** : Il peut avoir 2 fonctions différentes : en tant que représentant d'une ou plusieurs marques, il travaille auprès d'une clientèle d'hypermarchés ou de supermarchés. Son objectif est de développer son chiffre d'affaires en élargissant la gamme des produits référencés par les magasins, en développant leur exposition dans les rayons, en négociant les opérations promotionnelles... Il peut également être employés par les grandes surfaces. Dans ce cas, il est responsable d'un secteur commercial (ex. : les produits frais). Manager, il élabore les objectifs et les budgets de son secteur, détermine les plans de vente, anime et forme les vendeurs et les chefs de rayon.
- **Chargé de clientèle** : voir secteur banque - finance (page 8)
- **Négociateur immobilier** : Voir le secteur immobilier (page 7)



Exemples de formations :

IUT Année spéciale :

- Techniques de commercialisation (Grenoble II et Valence, Lyon I, La Rochelle...)

Licence professionnelle :

- Commerce et distribution : DISTECH (Grenoble II)
- Commerce, spécialité Gestion et marketing du secteur vitivinicole (Grenoble II)
- Commerce, spécialité Organisation et gestion des achats / spécialité Import-export des PME-PMI (Aix-Marseille II)
- Commerce, spécialité commercialisation des produits agro-alimentaires et agricoles à l'international (Avignon)
- Communication et commercialisation de produits culturels, option Spectacle vivant (Orléans à Issoudun)
- Etc.

Master professionnel (mentions et spécialités) :

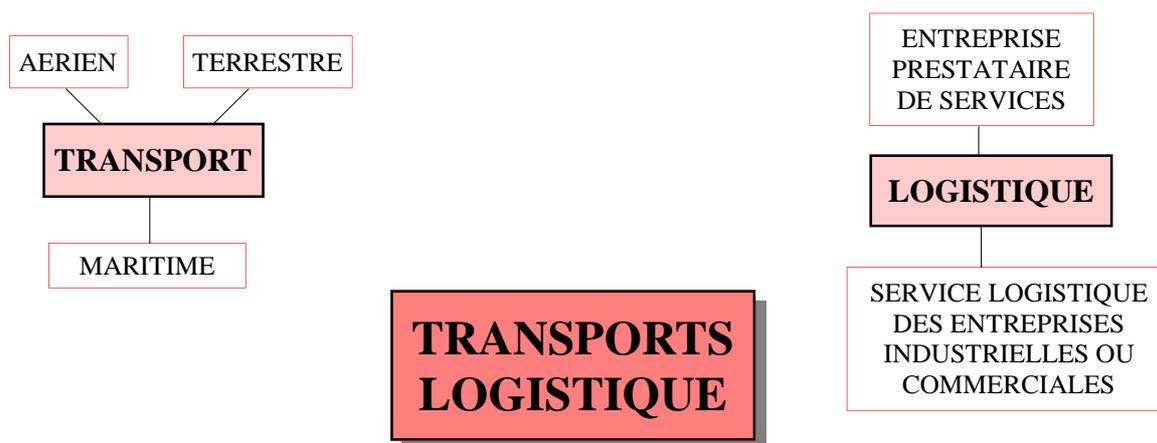
- Mention Marketing, spécialité Vente (Grenoble II - IAE)
- Mention Management, spécialité Management stratégique des achats (Grenoble II - IAE)
- Mention Marketing et vente, spécialité Vente et direction d'équipe commerciale (Montpellier I)
- Mention Droit de l'entreprise, spécialité Droit du commerce international (Montpellier I)
- Mention Droit des activités numériques, spécialité Droit et pratique du commerce électronique (Paris V)
- Mention Droit des affaires, spécialité Juriste d'affaires, parcours Juriste d'affaires, commerce, distribution, consommation (Dijon)
- Etc.

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Droit international, spécialité Droit international privé et du commerce international (Paris II)
- Mention Droit international et européen, spécialité Contentieux du commerce international et européen (Paris X)
- Mention Droit des affaires, spécialité Droit des contrats et des pratiques commerciales (Paris XII)
- Etc.

Exemples de métiers :

- **Agent de transit** : Il est chargé d'organiser (pour les entreprises ne disposant pas de service import-export) le transport des marchandises en direction ou en provenance de l'étranger. Il représente le client auprès des transporteurs. Il s'occupe de tous les documents nécessaires : factures, attestations, documents d'expédition, contrats d'assurance... Par informatique, il suit le déplacement des marchandises d'un pays à l'autre, d'un mode de transport à l'autre, jusqu'au lieu de destination et en informe son client.
- **Cadre commercial fret** : Sa mission principale est de vendre du transport (aérien, maritime ou routier) au coup par coup ou du transport régulier, à l'année. Il participe à l'élaboration des stratégies commerciales (choix des dessertes, tarifs...), conseille le client (modes de conditionnement à adopter, réglementations à respecter, problèmes de pré ou post acheminement...) et veille au bon déroulement des opérations de transport.
- **Consignataire de navire** : Il prend en charge un navire durant son escale. Il représente les intérêts d'un armateur dans un port maritime et prend toutes les mesures commerciales, techniques et administratives nécessaires à la bonne exploitation des navires transitant au port (recherche de fret, prospection de clients, élaboration du plan de chargement, analyse des documents pour l'exportation, déclaration pour les services des douanes, répartition des frais d'escale...). A lui aussi de résoudre les problèmes qui peuvent se poser à un équipage : consultation de médecin, entretien du bateau, ravitaillements de toutes sortes...
- **Chef d'exploitation** : Il organise et supervise le travail de ramassage, d'acheminement et de livraison des colis pour le compte d'un client. Il gère des marchandises très variées : petits colis (dans les entreprises de messagerie), articles de presse (dans les entreprises de routage)... Son travail est très diversifié : encadrement des équipes de réception et d'expédition, gestion informatique des colis et des commandes, gestion du parc de véhicules et du camionnage (tournées, programme de travail), responsabilité du service après-vente (règlement des litiges entre autres), participation aux propositions faites par le responsable commercial...
- **Agent de fret aérien** : Il supervise les différentes étapes d'acheminement des marchandises vers des destinations étrangères (évaluation des capacités, réservation, livraison...). Connaissant parfaitement la réglementation internationale, il contrôle les documents nécessaires à l'exportation, à l'importation et au transit des colis. Homme de contact, il informe le client sur les délais et les prix, cherche avec lui la solution la plus adaptée à ses besoins.
- **Responsable logistique** : Il est chargé d'organiser, d'optimiser et de contrôler la gestion des flux des matières premières et des produits depuis l'approvisionnement par les fournisseurs jusqu'à la livraison finale chez le client, en passant par la production, le conditionnement, le stockage. Des systèmes informatiques d'aide à la décision lui permettent, en amont de la production, de traiter les commandes et d'assurer la gestion et la tenue des magasins de stockage, de participer au planning de production en garantissant la disponibilité des matières premières et, en aval, d'organiser l'expédition et le transport des produits finis vers les clients.



Exemples de formations :

IUT Année spéciale :

- Gestion logistique et transport (Perpignan, Orléans à Chartres, Bordeaux IV, Besançon à Vesoul)

Licence professionnelle :

- Logistique, spécialité Logistique globale (Lyon II)
- Management des organisations, spécialité Assistant en gestion et logistique transfrontalière (Metz à Sarreguemines)
- Activités juridiques, spécialité Dynamique juridique des transports de marchandises (Lille II à Cambrai)
- Logistique, spécialité Transport de voyageurs : transports urbains et inter-urbains (Lille III)
- Logistique, spécialité Conception, management et commercialisation de la chaîne de transport de marchandises (Cergy-Pontoise)
- Logistique, spécialité Conception et pilotage de la chaîne logistique globale (Rennes I)
- Etc.

Master professionnel (mentions et spécialités) :

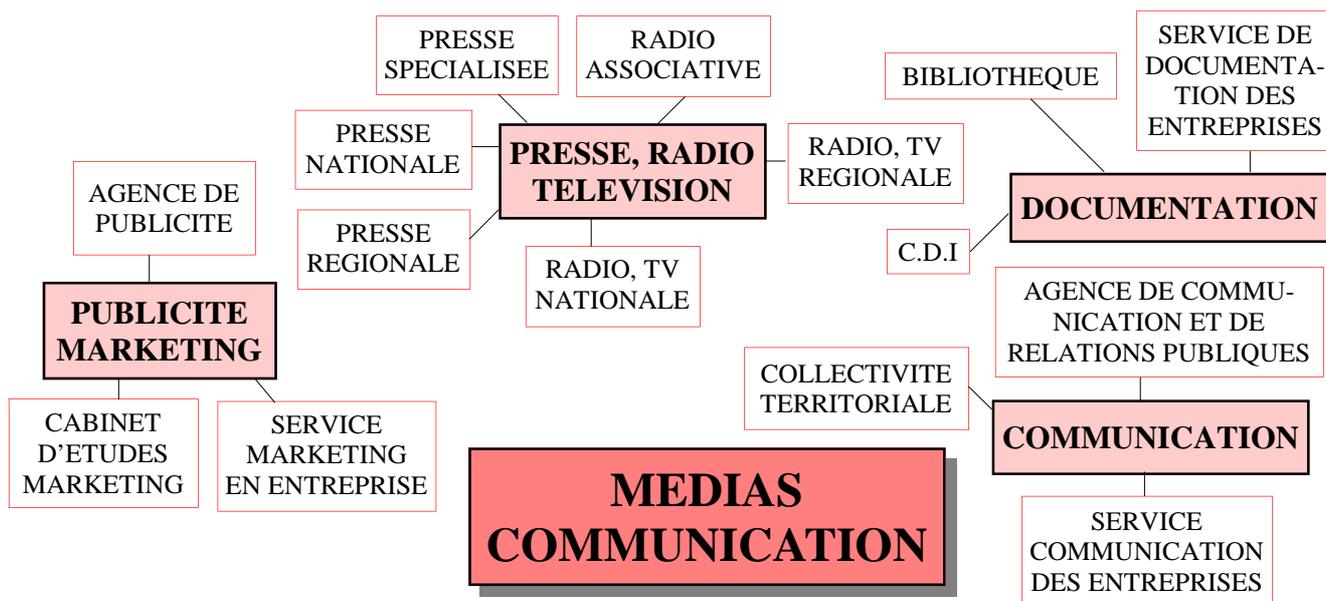
- Mention Droit des affaires, spécialité Transports aériens / spécialité Droit du transport terrestre / spécialité Droit maritime et des transports (Aix-Marseille III)
- Mention Economie et management des entreprises, spécialité Management logistique et ingénierie des transports (Lille I)
- Mention Droit privé, spécialité Droit des transports (Lyon II)
- Mention Management international, spécialité Logistique et transport (Le Havre)
- Mention Economie et gouvernance de l'environnement et du territoire, spécialité Sécurité des transports (Versailles Saint - Quentin en Yvelines)
- Etc

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Urbanisme, aménagement, et transports : cités et mobilités, spécialité Transports et mobilités (Marne la Vallée)
- Etc.

Exemples de métiers :

- **Concepteur multimédia (Webmaster)** : Il conçoit, développe et met à jour des sites Internet. Cette fonction recouvre encore des réalités très différentes selon les entreprises, en raison des tâches confiées au Webmaster : contenu éditorial, partie graphique ou développement informatique et maintenance du site.
- **Pigiste** : Journaliste payé au mot, à la ligne ou à la page.
- **Rédacteur en chef** : Il est responsable de la ligne éditoriale d'un journal écrit, parlé ou audiovisuel. Il contrôle le contenu de l'information et assure sa hiérarchisation, organise matériellement sa réalisation, suit et anime l'équipe de rédaction.
- **Secrétaire de rédaction** : Il est responsable de la présentation finale du journal. Il définit la répartition des thèmes choisis selon les directives du rédacteur en chef. Il assemble et révisé si nécessaire les différents éléments à publier. Il assure la mise en page, l'habillage des articles, les illustrations.
- **Chargé de communication interne** : Il est chargé de mobiliser l'ensemble du personnel autour du projet d'entreprise. Pour cela, il dispense une information rapide, organise les circuits d'information, élabore et diffuse le journal interne, organise les cercles de qualité...
- **Chef de publicité - Responsable de campagne publicitaire** : Il conçoit, coordonne, réalise une campagne publicitaire et en gère le budget. Il définit une stratégie commerciale en tenant compte des caractéristiques du produit (nature du produit, circuit de distribution, clientèle, concurrence...) et du budget prévu. La stratégie de communication fixe les thèmes publicitaires, la teneur du message, la répartition du budget entre les différents médias.
- **Concepteur-rédacteur** : Il conçoit et rédige les messages publicitaires à partir d'un axe de campagne défini par les services commerciaux. Pour cela, il procède à des recherches documentaires sur le produit, son marché potentiel, sa position par rapport à la concurrence. Puis il fournit plusieurs projets avant d'arriver à la rédaction du message publicitaire qui va capter l'attention du consommateur.
- **Chef de produit** : Il prend en charge un produit de sa création à sa vente. A partir d'études de marché, de salons professionnels, d'expositions..., il cherche à connaître et anticiper les goûts des consommateurs et à connaître les nouveautés et les tendances. En liaison avec le service production, il définit le produit à créer. Puis, il décide d'une stratégie publicitaire. Lors du lancement, il fixe les prix et les volumes de production. Il accompagne enfin la force de vente en organisant des réunions ou des formations sur son produit.
- **Chargé d'étude marketing** : Il analyse le comportement des consommateurs, le poids de la concurrence ou l'efficacité d'un circuit de distribution à l'aide de panels, baromètres, entretiens qualitatifs... Il fournit des analyses chiffrées, objectives et fiables qui aident le chef de produit ou le directeur commercial à évaluer les marchés et à piloter des actions commerciales. Il conçoit les questionnaires d'enquête et les méthodes de collecte des données. Puis il pilote les enquêtes, rédige des rapports de synthèse en formulant des recommandations.



Exemples de formations :

IUT Année spéciale :

- Information et communication, option communication des organisations (Nancy II) / option journalisme (Tours) / option publicité (Nancy II) / option gestion de l'information et du document dans les organisations (Dijon, Grenoble II, Tours, Nancy...)

Licence professionnelle :

- Journalismisme (Rennes I)
 - Technologie de l'information et de la communication publique (Nancy II)
 - Activités et techniques de communication, spécialité Stratégies et supports de communication (Le Havre)
 - Activités et techniques de communication, spécialité Journalismisme de la presse hebdomadaire régionale (Lille III)
 - Activités et techniques de communication, spécialité Métiers de la publicité (Université de Strasbourg)
 - Etc.

Master professionnel (mentions et spécialités) :

- Mention Information et communication, spécialité Journalismisme / spécialité Communication d'entreprise (Grenoble III)
 - Mention Action publique locale et nationale, spécialité Communication publique et concertation (Lille II)
 - Mention Science politique, spécialité Métiers du journalisme (Montpellier I)
 - Mention Droit de la culture et de la communication, spécialité Journalismisme juridique (Aix-Marseille III)
 - Mention Droit des affaires, spécialité Droit des techniques de l'information et de la communication (Poitiers)
 - Etc

Diplôme d'IEP

Magistère :

- Communication (Paris IV - CELSA)

Master recherche (mentions et spécialités) :

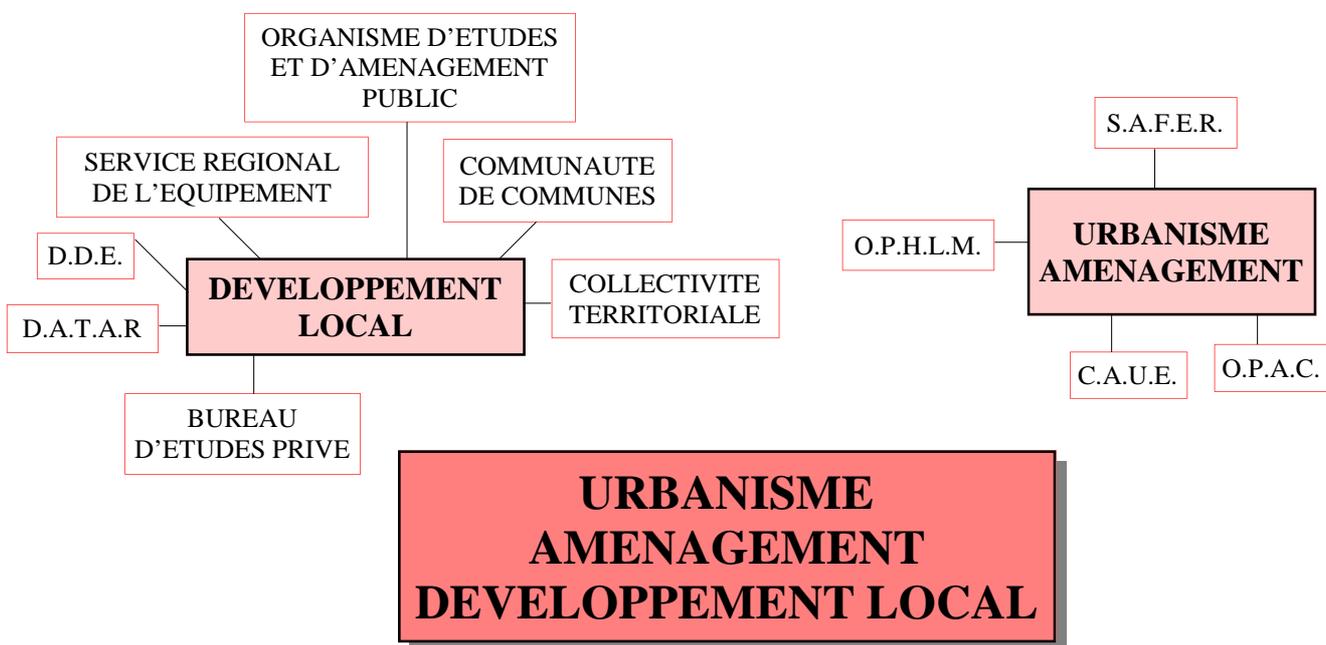
- Mention Information - communication, spécialité Droit des médias (Toulouse I)
 - Mention Droit de l'information, spécialité Droit de la communication (Paris II)
 - Etc.

Exemples de métiers :

- **Chargé d'études en aménagement** : A partir de données quantitatives et qualitatives, il apprécie des situations, effectue un diagnostic, dégage des tendances ou élabore des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques liées à l'aménagement. Il peut aussi être amené à préconiser des choix et à fournir des outils d'aide à la décision.

- **Urbaniste** : Il travaille à l'élaboration de projets, conseille et aide à la décision dans les domaines de l'aménagement et de la gestion de l'espace. Il permet à ses interlocuteurs, Etat, collectivités territoriales, parfois investisseurs privés, d'appréhender les implications économiques, sociales et politiques d'un projet et de choisir entre ses diverses modalités de réalisation.

- **Conseiller en développement local** : Il participe à la conception et à la mise en oeuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire (ville, région, bassin d'emploi...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique (implantation de nouvelles entreprises, protection de l'environnement...), social (habitat, équipements, services...) et culturel (programme de loisirs, de tourisme...). Son intervention commence par un diagnostic de terrain. Il rassemble des données socio-économiques puis il en fait une analyse, ce qui lui permet de repérer les points forts et les points faibles du secteur étudié. A partir de cette étude préalable, il fait des propositions. Il est ensuite amené à rechercher des financements publics et, quand les actions entrent dans leur phase de réalisation, il est chargé de surveiller la réalisation des travaux.



Exemples de formations :

Licence professionnelle :

- Aménagement du territoire et urbanisme, spécialité Gestionnaire des espaces naturels de loisirs (Grenoble I)
- Aménagement du territoire et urbanisme, spécialité Gestion et coordination de projets en développement urbain (Aix-Marseille II)
- Aménagement du territoire, développement, urbanisme, spécialité géomatique et aménagement (Nice)
- Intervention sociale, spécialité Agent de développement local (Dijon)
- Aménagement du territoire et urbanisme, spécialité Espaces périurbains (Lyon II)
- Etc.

Diplôme d'IEP

Magistère :

- Gestion et aménagement des collectivités territoriales (Paris IV)

Master professionnel (mentions et spécialités) :

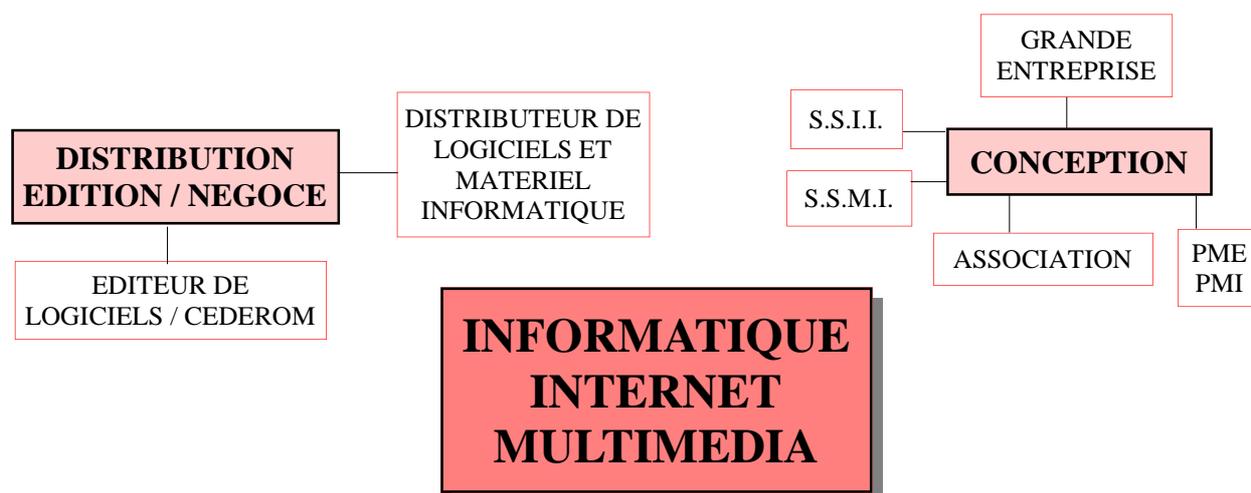
- Mention Sciences du territoire, spécialité Ingénierie du développement territorial, parcours Conduite de projets de développement territorial (Grenoble II)
- Mention Urbanisme et aménagement, spécialité Politiques urbaines : gouvernance, médiation, gestion de la ville / spécialité Urbanisme et aménagement urbain (Lyon II)
- Mention Droit public et science politique, spécialité Métiers de l'immobilier et de l'urbanisme (Nice)
- Mention Science politique : politiques publiques et changement social, spécialité Villes, territoires, solidarités (Grenoble II - IEP)
- Mention Droit de l'entreprise, spécialité Droit de la construction et de l'aménagement urbain (Paris XI)
- Mention Droit notarial, immobilier et du patrimoine, spécialité Droit immobilier, urbanisme et construction (Toulouse I)
- Etc

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Sciences du territoire, spécialité Ville, territoires et durabilité / spécialité Systèmes territoriaux, développement durable, aide à la décision (Grenoble I et II)
- Mention Administration publique, spécialité Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme (Limoges)
- Mention Espaces littoraux, histoire, culture, acteurs et territoires, spécialité Mutation des territoires urbains et développement intégré des littoraux (Littoral)
- Etc

Exemples de métiers :

- **Webmaster (animateur / gestionnaire de site internet)** : Ses activités peuvent consister en la création de sites, de pages web, mais aussi à la réactualisation du site, à traiter les petits incidents de fonctionnement ou les gros bugs, à répondre aux questions posées via la messagerie du site. Il peut travailler tout aussi bien pour une entreprise, un magazine présents sur le web, un fournisseur d'accès.
- **Développeur multimédia** : Il conçoit des programmes informatiques qui marient l'image, le son, la vidéo et que l'on retrouve sur les cédéroms comme sur les sites Internet. Il travaille en collaboration avec des professionnels de l'audiovisuel, du graphisme et sous la direction du chef de projet.
- **Chef de projet informatique** : Il peut intervenir dans trois champs : l'informatique industrielle, scientifique et de gestion. Il traduit les demandes des utilisateurs / commanditaires en solutions informatiques. Il doit identifier les différentes étapes du projet, effectuer un contrôle qualité pour chaque tâche, établir une évaluation des charges et suivre l'état d'avancement.
- **Ingénieur commercial** : Il est responsable de la vente de matériels, logiciels, services informatiques auprès de la clientèle. Il prospecte de nouveaux marchés, ce qui fait de lui avant tout un vendeur.
- **Technicien / ingénieur réseau** : Il assure la gestion, la sécurité et l'évolution du réseau informatique de la structure dans laquelle il exerce. Il installe les logiciels systèmes, les produits réseaux qui permettront aux nouvelles acquisitions de communiquer avec l'ensemble du réseau.
- **Consultant internet** : Il travaille au plus près des besoins de son client : après avoir évalué ses besoins, il doit être capable de lui proposer des solutions concernant le contenu du site, les moyens de faire progresser son audience, etc.
- **Infographiste** : C'est un créatif : son activité consiste à créer grâce à l'ordinateur des images qui serviront à illustrer un site (ou un produit sur d'autres supports), tout en respectant la ligne éditoriale et conceptuelle.



Exemples de formations :

Licence professionnelle :

- Systèmes informatiques et logiciels, spécialité Création multimédia, CD Rom, sites Web (La Rochelle)
- Activités et techniques de communication, spécialité Ingénierie de l'internet et du multimédia indépendants (Reims à Troyes)
- Systèmes informatiques et logiciels, spécialité Qualification complémentaire en informatique (Université de Strasbourg)
- Techniques et activités de l'image et du son, spécialité Convergence Internet et audiovisuel numérique (Toulon)
- Activités et techniques de communication, spécialité Webmestre (Caen)
- Etc

Master professionnel (mentions et spécialités) :

- Mention Droit de l'information, spécialité Droit du multimédia et de l'informatique (Paris II)
- Mention Ingénierie de la cognition, de la création et des apprentissages, spécialité Double compétence : Informatique et sciences sociales (Grenoble II)
- Mention Informatique, spécialité Ingénierie de l'internet (Caen)
- Mention Informatique, spécialité Compétences complémentaires en informatique (Orléans)
- Mention Sciences de l'information et de la communication, spécialité Communication et multimédia (Paris II)
- Etc.

Master recherche (mentions et spécialités) :

- Mention Information - communication, spécialité Droit des médias (Toulouse I)
- Mention Droit de l'entreprise, spécialité Créations immatérielles (Montpellier I)

SOURCES DOCUMENTAIRES

1 / Documents ONISEP :

- Les Dossiers « Après le bac : guide des études supérieures »
- Fiches métier
- Dossiers ONISEP
- Info Sup.
- Parcours
- CD Rom « Atlas de la formation initiale »

2 / Documents L'Etudiant :

- Hors série du mensuel L'Etudiant « Le guide des métiers »
- Collection des Guides de l'Etudiant « Les métiers de ... », Série Métiers et formations

3 / Documents APEC :

- Collection « Les référentiels des métiers cadres »
- Fiches fonctions
- Fiches secteurs

4 / Documents CIDJ :

- Fiches Actuel

5 / Documents ANPE :

- ROME

6 / Documents et tiroir d'auto-documentation CIOsup :

- Secteurs d'auto-documentation « De la formation à la profession »
- Secteurs d'auto-documentation « Entreprise emploi »

7 / Enquêtes d'insertion :

- Etudes des Universités françaises

8 / Diverses revues (annonces) :

- La Gazette
- ASH...

9 / Autres sources :

- CD Rom Inforizon
- Sites Internet des Universités

SIGLES EMPLOYES

AFPA : association pour la formation professionnelle des adultes
APEC : association pour l'emploi des cadres
ASFO : association de formation
BIT : bureau international du travail
CAF : caisse d'allocations familiales
CAFDES : certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social
CAPE : certificat d'aptitude au professorat des écoles
CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.
CCAS : centre communal d'action sociale
CCI : chambre de commerce et d'industrie
CDI : centre de documentation et d'information
CDT : comité départemental du tourisme
CELSA : institut des hautes études de l'information et de la communication
CEREQ : centre d'études et de recherche sur les qualifications
CFA : centre de formation d'apprentis
CFJ : centre de formation des journalistes
CFPN : centre de formation professionnelle du notariat
CLI : comité local d'insertion
CMS : centre médico social
CMP : centre médico-psychologique
CNAM : centre national des arts et métiers
CNP : caisse nationale de prévoyance
CPE : conseiller principal d'éducation
CRFPA : centre régional de formation professionnelle d'avocat
CRT / CDT : comité régional / départemental du tourisme
CREDOC : centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
DACS : direction des affaires civiles et du sceau
DACG : direction des affaires criminelles et des grâces
DAP : direction de l'administration pénitentiaire
DATAR : délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DDCS (ex DDASS et DDJS) : direction départementale de la cohésion sociale
DDE : direction départementale de l'équipement
DEC : diplôme d'expertise comptable
DISS : direction santé solidarité
DDPJJ : direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse
DRAC : direction régionale de l'action culturelle
DRJSCS (ex DRASS et DRJS) : direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DRT : diplôme de recherche technologique
DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DSD : direction de la solidarité départementale
DSJ : direction des services judiciaires
EFB : école de formation professionnelle du barreau
EHESP : école des hautes études en santé publique
EHESP : école des hautes études en sciences sociales
ENAP : école nationale d'administration pénitentiaire
ENASS : école nationale d'assurance
ENG : école nationale des greffes
ENM : école nationale de la magistrature
ENP : école nationale de procédure
ENSAE : école nationale de la statistique et de l'administration économique
ENSSIB : école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
EN3S : école nationale supérieure de la sécurité sociale
ESJ : école supérieure de journalisme
FAF : fonds d'assurance formation
FMI : fonds monétaire international
GRETA : groupement d'établissements
GRH : gestion des ressources humaines
IDDAC : institut départemental du développement artistique et culturel
IEP : institut d'études politiques
INED : institut national d'études démographiques
INSEE : institut national de la statistique et des études économiques
IPJ : institut pratique du journalisme
IUFM : institut universitaire de formation des maîtres
MEN : ministère de l'éducation nationale
MJC : maison des jeunes et de la culture
MPT : maison pour tous
OMA : organisme mutualisateur agréé
OMT : organisation mondiale du tourisme
OMS : organisation mondiale de la santé
OPAC : office public d'aménagement et de construction
OPACIF : organisme paritaire agréé des congés individuels de formation
OPHLM : office public d'habitation à loyer modéré
PAIO : permanence d'accueil, d'information et d'orientation
PME / PMI : petite et moyenne entreprise / industrie
SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SEM : société d'économie mixte
SGAR : secrétariat général pour les affaires régionales
SIVOM : syndicat intercommunal à vocations multiples
SSII : société de services et d'ingénierie informatique
SSMI : société de services et de maintenance informatique
TRACES : territoires Rhône Alpes pour une croissance équilibrée et solidaire

Ce document a été élaboré par l'équipe de la CIOsup : conseiller en formation et en insertion professionnelle, conseiller d'orientation psychologue

POUR ALLER PLUS LOIN

Mieux connaître les formations :

- ◆ en consultant l'**atlas de la formation** initiale (outil ONISEP) disponible à la CIOsup pour repérer les formations par niveau et par secteur professionnel proposées dans l'enseignement supérieur sur toute la France
- ◆ en consultant les **fiches diplômes des formations** qui vous intéressent sur les sites des universités : conditions d'accès, contenu de la formation, débouchés, etc.
- ◆ en prenant **contact avec les responsables des formations** qui vous intéressent ou avec des diplômés de cette formation (voir les associations des anciens diplômés)
- ◆ en participant aux **différentes manifestations** présentant les formations supérieures (forums, salons, etc.)

Mieux connaître les secteurs professionnels et les métiers :

- ◆ en profitant des **rencontres avec les professionnels** organisées par **mon UFR**
- ◆ en consultant les **fiches métier** de l'ONISEP et de l'APEC notamment, disponibles à la CIOsup
- ◆ en rencontrant des **professionnels sur les salons** pour les interroger sur la réalité de leurs fonctions
- ◆ en sollicitant des **entretiens auprès de professionnels**, soit directement, soit en passant par une association d'anciens diplômés d'une formation qui vous intéresse
- ◆ en profitant d'un **stage** pour découvrir un secteur professionnel et son environnement



→ **CIO** SUP

Des études à l'emploi

Université Pierre-Mendès-France
Bâtiment accueil administration, 1^{er} étage
151, rue des Universités
Domaine universitaire
BP 47
38040 Grenoble Cedex 9
Tél. : 04 76 82 55 45
Fax : 04 76 82 56 59
<http://www.upmf-grenoble.fr>

"avec le soutien
de la région Rhône-Alpes"
Région
Rhône-Alpes

upmf
Grenoble

Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines